Introduction

version janvier 2013

par Christiane Marchello-Nizia
avec la collaboration d'Alexei Lavrentiev

Ce document est publié librement sur le web dans le cadre de la licence *'Creative Commons'* « Paternité – Pas d'Utilisation Commerciale – Partage à l'Identique 3.0 France ». En accord avec cette licence, si vous utilisez ce document dans vos travaux, vous êtes prié de mentionner sa référence (titre, auteurs, adresse web) Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales. Si vous modifiez, transformez ou adaptez ce document, vous devez le distribuer sous une licence identique ou similaire à celle-ci.

SOME RIGHTS RESERVED

Sommaire

Sommaire 1
Avant-propos 2
Remerciements 3
1. Une édition numérique 'multi-facettes' et interactive 4
  1.1. Présentation de cette édition 4
  1.2. La 'philologie numérique' 6
  1.3. Composants de l'édition numérique 7
  1.4. Une édition du texte multi-niveaux, en trois versions 8
  1.5. Affichage multi-facettes en deux volets 9
  1.6. Requêtes possibles, mode d'emploi 9
  1.6. Balisage XML-TEI 10
  1.8. Téléchargement 10
2. Le roman 11
  2.1. Brève présentation de la Queste del saint Graal 11
  2.2. Résumé de la Queste del saint Graal 12
  2.3. Les deux 'cycles' romanesques 12
  2.4. Origines du Graal 13
3. Les sources 14
  3.1. Les manuscrits de la Queste del saint Graal 14
  3.2. Les éditions antérieures 17
  3.3. Le choix du manuscrit K pour l'édition présentée ici de la Queste del saint Graal, et le choix du manuscrit de complément Z 18
4. Principes de transcription : version 'courante' de l'édition 20
  4.1. Fidélité au manuscrit 20
  4.2. Principes de transcription des voyelles et des consonnes 22
  4.3. Signes diacritiques ajoutés : point sur le -i-, accent aigu sur le -e-, tréma, cédille 22
  4.4. Résolution des abréviations 25
  4.5. Délimitation et segmentation des mots (cf. Tableau récapitulatif ci-dessous) 31
  4.6. Corrections éditoriales 36

4.7. Corrections scribales 38
4.8. Usage des majuscules 38
4.9. Ponctuation : des règles de 'transcription fidèle' 39
4.10. Structuration du texte par des lettres ornées et rubriquées petites et grandes 40
4.11. Le Discours direct et les trois niveaux d'enchâssement de discours 41
5. Versions 'diplomatique' et 'fac-similaire' 42
5.1. Transcription 'diplomatique' 42
5.2. Transcription 'fac-similaire' 43
5.3. Tableau synthétique des trois versions de transcription 45
6. Traduction, index des noms propres, glossaire 46
6.1. Traduction 46
6.2. Index des noms propres et glossaire 46
7. La langue du ou des copiste(s) 47
7.1. Traits dialectaux 47
7.2. Déclinaison 47
7.3. Nominalisation d'infinitifs 48
7.4. Quelques traits de la morphologie du verbe en cours de changement 49
7.5. La forme si / s'i 49
7.6. Morpho-syntaxe des pronoms personnels, relatifs, interrogatifs 49
7.7. La négation 50
8. Etiquettes morpho-syntaxiques 50
9. Bibliographie 52

Avant-propos

La *Queste del saint Graal* est l'un des plus anciens romans français en prose du Moyen Age, et l'un des plus célèbres : nous en offrons une nouvelle édition en accès libre, qui bénéficie des apports de la technologie numérique.

Notre édition électronique offre aux lecteurs et aux chercheurs un texte fiable et facile d'accès, pour des usages très diversifiés. Grâce à la technologie informatique, il bénéficie d'un **affichage multi-facettes**, et offre de grandes possibilités de **requête**. En outre, cette édition de la *Queste del saint Graal* est **librement téléchargeable**, ainsi que certains de ses documents annexes.

De ce texte, il nous est parvenu 53 manuscrits. Nous éditons ici un manuscrit du 13^{e} siècle, qui se trouve à la Bibliothèque municipale de Lyon. Ce manuscrit a déjà été édité en 1923, par Albert Pauphilet. Mais entre son édition et celle que nous proposons ici, il y a plus de **20000 différences**. La raison de cet écart est que nous avons choisi de suivre le manuscrit le plus fidèlement possible, en le modifiant bien moins que ne l'avait fait l'éditeur ancien. Nous souhaitons en effet, non pas reconstituer un texte proche d'un supposé 'original', mais restituer **une version** de la *Queste del saint Graal,* telle qu'elle a circulé au 13^{e} siècle, et telle qu'on l'a lue et écoutée, peut-être recopiée, à cette époque : une **'version usagée'** en quelque sorte.

Le texte du manuscrit a bénéficié d'une **triple transcription,** correspondant à trois niveaux de représentation plus ou moins proches du manuscrit dans sa matérialité. **L'affichage** peut se faire en une ou deux colonnes, ce qui permet d'avoir en vis-à-vis par exemple la photographie numérisée du texte du manuscrit et sa transcription diplomatique, ou l'édition courante et sa traduction, etc. Cette édition électronique offre aussi un **moteur de**

recherche permettant de retrouver facilement dans le texte des **mots**, des **constructions** et des **catégories** grammaticales, de les trier, de les combiner, d'en faire des concordances. Ces possibilités sont rendues possibles grâce à un **balisage** XML de type TEI exploité par la **plateforme TXM,** et grâce à un **étiquetage morphologique** complet.

Grâce aux avancées techniques et théoriques de la **'philologie numérique'**, le lecteur moderne peut accéder de façon nouvelle aux diverses facettes de ce **roman fascinant**, que dès le Moyen Age on nommait *Queste del saint Graal,* et qui, au sein du **vaste ensemble de récits** consacrés au roi Arthur, à l'enchanteur Merlin, aux chevaliers de la Table Ronde et à leurs exploits, à l'amour de Lancelot avec la reine Guenièvre, est celui qui reste sans doute le plus énigmatique, et peut-être aussi le plus beau.

Cette réalisation est dynamique et interactive, donc perfectible : si vous constatez une erreur ou une omission, tant dans l'édition que dans ses annexes, ou souhaitez suggérer une amélioration, envoyez un message à l'adresse suivante : bfm@ens-lyon.fr. Nous signalons les collaborations et remercions leurs auteurs.

Remerciements

L'édition électronique présentée ici est le résultat d'une collaboration : Christiane Marchello-Nizia (introduction et éditions courante et diplomatique), Alexei Lavrentiev (conception numérique, participation à l'introduction, révisions de l'édition courante, édition diplomatique, édition fac-similaire), Serge Heiden (numérisation et outillage informatique), Céline Guillot (coordinatrice du Projet financé par la Région Rhône-Alpes), Sophie Prévost (étiquetage morphologique), Isabelle Vedrenne-Fajolles (traduction), Vanessa Obry (relecture de la traduction), Adrien Yepdieu, Vincent Chabanis et Matthieu Decorde (interface web).

Nous remercions les instances qui, depuis 1999, ont aidé et soutenu ce projet : l'Institut Universitaire de France, l'ENS de Lyon (et auparavant l'ENS de Fontenay-Saint-Cloud, puis l'ENS-LSH de Lyon), le laboratoire ICAR, et actuellement la Région Rhône-Alpes.

Nous adressons notre spéciale gratitude à M. Patrick Bazin, alors Directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon, ainsi qu'à M. Pierre Guinard, alors Conservateur du Fonds ancien de cette bibliothèque, qui, en une période décisive (2005-2009), ont témoigné une attention constante à notre projet et n'ont jamais ménagé leur aide, et grâce auxquels nous avons pu mettre en ligne la photographie de notre manuscrit de base.

Nous remercions très vivement également le regretté Thierry Delcourt, qui était Directeur du Département des Manuscrits de la BnF, et Mme Marie-Hélène Tesnière, Conservateur Général au Département des Manuscrits de la BnF, pour leur soutien constant à notre projet, et l'aide qu'ils nous ont apportée dans l'obtention des photographies du manuscrit complémentaire de notre édition.

Nos remerciements vont également à Fanni Bogdanow, qui a accepté de revoir la liste des manuscrits que nous avions établie et nous a permis de la mettre à jour (mars 2009), et à Beatrice Santorini (Penn University, Philadelphia, USA) qui à propos de certains choix nous a conduits à préciser notre argumentation.

1. Une édition numérique 'multi-facettes' et interactive

1.1. Présentation de cette édition

La *Queste del saint Graal* est un roman écrit il y a près de huit cents ans, vers 1225-1230 (*cf.* 2.1), sans doute dans le nord-est de la France, par un auteur inconnu, dans une langue que l'on nomme **l'ancien français**. C'est l'un des plus anciens romans en prose du Moyen Age, et l'un des plus célèbres, c'est pourquoi nous avons décidé d'en offrir une nouvelle édition, en accès libre, et bénéficiant des apports de la technologie numérique.

Notre édition électronique offre aux lecteurs et aux chercheurs un texte philologiquement fiable et stable, mais aussi un outil maniable pour des parcours et des usages très diversifiés. Grâce à la technologie informatique, la finalité et la pratique de l'édition de texte ont changé (*cf.* 1.2 : *La philologie numérique*). Le texte est devenu **un objet numérique dynamique et interactif**, caractérisé par la **multiplicité de ses composants** (*cf.* 1.3) et de **ses modes d'accès** (*cf.* 1.4), permettant un **affichage multi-facettes** grâce à un formatage adéquat (*cf.* 1.5), et offrant de grandes possibilités de **requête** (*cf.* 1.6) grâce à un balisage riche et profond de type XML-TEI (*cf.* 1.7). Cette édition de la *Queste del saint Graal* est librement **téléchargeable**, ainsi que ses documents annexes (noter que la reproduction de la photographie des mss K et Z n'est possible que pour un usage personnel ; *cf.* 1.3 et 1.8).

Le texte que nous éditons ici provient de l'un des 53 manuscrits qui nous sont parvenus de ce roman : le manuscrit K (MS K), qui se trouve à la Bibliothèque municipale de Lyon. C'est ce même manuscrit qu'avait choisi de suivre préférentiellement A. Pauphilet en 1923. Mais entre l'édition qu'il en a donnée, et celle que nous proposons près d'un siècle plus tard, il y a plus de **20000 différences**, pour un texte qui comporte environ **110000 mots**. La raison de cet écart est le choix que nous avons fait de donner à lire, de façon bien plus fidèle, le texte de ce que nous nommons une '**version usagée'**[1] (*cf.* 1.2). Nous éditons en effet le texte du manuscrit choisi, non pas en tant que copie potentiellement imparfaite d'un original (non conservé), mais en tant que texte lu, écouté par des lettrés ou non-lettrés, utilisé, peut-être recopié, bref ayant réellement vécu et circulé à la fin du 13^{e} siècle. Nous souhaitons, non pas reconstituer au mieux un texte 'original', mais restituer **une** version de la *Queste del saint Graal* telle qu'elle a circulé au 13^{e} siècle. De là découle notre fidélité au texte du manuscrit choisi, modulo un petit nombre de corrections précises (*cf.* 4.6).

L'édition textuelle elle-même, grâce à une **transcription à trois niveaux de représentation** plus ou moins proches du manuscrit (*cf.* 1.4), peut être affichée et visionnée sous trois formes différentes, avec toujours la possibilité d'afficher en vis-à-vis, soit l'une des deux autres transcriptions, soit la traduction en français moderne, soit les photos du manuscrit. **Dynamique et interactive,** cette édition électronique offre en effet bien des ressources :

- un **affichage** en deux colonnes permet de visionner côte à côte la photo d'un passage du manuscrit et sa transcription 'courante' ou 'normalisée', ou bien la même photo et sa transcription 'fac-similaire', ou bien deux transcriptions différentes du même passage, ou encore un passage de l'édition et sa traduction, etc. ;
- un **moteur de recherche** permet de retrouver facilement dans le texte des mots, des constructions et des catégories grammaticales, de les trier, de les combiner, d'en faire des concordances, etc. ;

[1] Certains éditeurs utilisent dans ce cas l'expression 'version authentique' ; nous préférons mettre l'accent sur la réception, la circulation et l'utilisation du texte.

- l**e balisage XML** appliqué ici, conformément aux **recommandations de la TEI** (*Text Encoding Initiative*)**,** permet à l'utilisateur, dans les conditions juridiques de la Licence *'Creative Commons'* (BY-NC-SA 3.0), de **télécharger** tout ou partie des éléments ici présentés, afin de les intégrer à son propre environnement ou à ses propres usages (*cf.* 1.3).

Quant au logiciel de traitement et de requête, TXM, il est lui-même également téléchargeable et utilisable pour d'autres usages (voir le site <http://sourceforge.net/projects/txm> pour plus de détails).

De l'édition donnée ici, **il n'existe donc pas une version unique**, mais chaque utilisateur peut utiliser, afficher, interroger, imprimer ou télécharger la version qui correspond à son besoin ponctuel.

Le roman nommé dès le Moyen Age la *Queste del saint Graal* (*cf.* section 2) appartient à **un vaste ensemble de récits** consacrés au roi Arthur, à l'enchanteur Merlin, aux chevaliers de la Table Ronde et à leurs exploits, à l'amour adultère de Lancelot avec la reine Guenièvre, femme du roi Arthur, et à cette aventure chevaleresque et mystique qu'est la « quête » du Graal, qui précède et annonce la fin du monde arthurien, que conte le dernier roman de la série, *La Mort le roi Artu* (*cf.* 2.1). De tous ces récits, la *Queste del saint Graal* est sans doute le plus énigmatique, le plus beau aussi, celui dont on n'épuisera jamais le **sens** (*cf.* 2.2). On en rappellera la situation dans le 'cycle' romanesque arthurien (*cf.* 2.3), ainsi que les **origines** (*cf.* 2.4).

Concernant ses sources (*cf.* section 3), ce roman célèbre a été transmis par **une cinquantaine de manuscrits** (*cf.* 3.1), et a donné lieu à plusieurs éditions (*cf.* 3.2). Nous éditons ici l'une des versions les plus anciennes, conservée dans un manuscrit qui se trouve à Lyon (manuscrit K, Bibliothèque Municipale, Palais des Arts 77) (*cf.* 3.3).

Nous précisons ensuite les **principes** qui ont guidé notre **édition 'courante'**, ou 'normalisée' (*cf.* section 4). Nous exposons **la façon dont nous avons transcrit le manuscrit** (*cf.* 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5), et dont nous en avons **corrigé** certaines erreurs (*cf.* 4.6 et 4.7). Nous spécifions aussi la **structuration** apportée au texte par le copiste, aux divers niveaux, par les majuscules, la ponctuation ou par les lettres rubriquées (*cf.* 4.8, 4.9, 4.10), et nous balisons les épisodes de discours direct (*cf.* 4.11). Nous préciserons alors la spécificité des versions 'diplomatique' et 'fac-similaire' par rapport à la 'version courante (*cf.* section 5). Ces sections, assez techniques, permettent, suivant la tradition philologique la meilleure facilitée par les techniques numériques, de fonder solidement la valeur de notre édition.

Nous avons fourni une traduction du texte, un index des noms propres, un glossaire (*cf.* section 6). Une étude pour l'instant succincte de la **langue de ce texte** permet de mieux le situer dans le temps et l'espace (*cf.* section 7). Peu à peu, d'autres analyses, linguistiques, littéraires, historiques, etc., viendront enrichir le dossier consacré à la *Queste*.

Un premier 'enrichissement' apporté au texte consiste en une **étiquette morphologique** attachée à chacun des mots du texte : il est ainsi possible de retrouver la catégorie de chaque mot. **Cette catégorie s'affiche automatiquement à l'écran dès que la souris passe sur le mot**. Nous donnons la liste des catégories que nous avons utilisées (*cf.* section 8). Un second enrichissement concerne le balisage des passages en **discours direct**, qui d'ores et déjà sont mis en évidence par un surlignage coloré vert-bleuté (de trois nuances distinguant les trois niveaux de discours direct présents dans ce texte, *cf.* 4.11).

Pour finir, une **bibliographie** rassemblant les études les plus importantes et les plus récentes permettra d'approfondir la recherche (*cf.* section 9).

1.2. La 'philologie numérique'

Le but de notre édition est de procurer l'accès le plus fidèle possible à une version du roman telle qu'elle a circulé environ un demi-siècle après la date supposée de sa composition, telle que les contemporains du manuscrit y ont eu accès, telle qu'ils l'ont lue et comprise : en un mot, à ce que nous nommons une **'version usagée'** du texte. C'est la priorité de la '***philologie numérique***', qui, mettant à profit les possibilités technologiques nouvelles, a opéré un changement de perspective par rapport aux traditions éditoriales antérieures, tout en se situant méthodologiquement et scientifiquement dans leur postérité.

La philologie classique avait pour but de retrouver ou recomposer une hypothétique version originelle du texte de l'auteur – le 'manuscrit O', ou du texte prototypique, le 'manuscrit Ω' ancêtre des versions conservées, celui placé par Pauphilet au sommet de son stemma des manuscrits de la *Queste* (1980/1921 : p. xxii). Un peu plus tard, dans une perspective déjà différente, les éditeurs ont poursuivi cette même quête des origines, mais par une voie modulée autrement, en suivant un manuscrit de base donnant une version supposée proche ou pas trop éloignée de la version originelle, et en l'améliorant quelque peu au besoin, soit à l'aide d'autres manuscrits plus complets et plus satisfaisants, soit grâce à la connaissance qu'ils avaient de la grammaire de l'époque (à la manière de Bédier et de ses successeurs). A la fin du XXe siècle, la 'Nouvelle philologie' (ou *New Philology*) a mis l'accent sur la spécificité de l'écriture médiévale et sur la variation intrinsèque liée à la tradition manuscrite des textes et à une notion assez différente de la nôtre de la 'propriété littéraire' : tout manuscrit est spécifique, différent des autres, et un texte est, au total, la résultante de cette 'mouvance' textuelle (selon l'expression de P. Zumthor) propre au Moyen Age.

Les développements techniques récents font que désormais cette spécificité de chacun des manuscrits est accessible dans la profondeur de ses détails, et elle devient immédiatement visible grâce, comme dans notre édition, à l'affichage possible, côte à côte, par exemple, de la photographie du manuscrit, parfois un peu difficile à déchiffrer, et de son édition – qui en est une transcription élaborée, raisonnée et explicite. Cette spécificité est en outre calculable, grâce à un outil de requête performant, TXM <http://sourceforge.net/projects/txm>, et à des concordances affichables en même temps que le manuscrit et l'une des versions de l'édition. C'est tout cela, et bien d'autres possibilités encore, que permet ce que nous avons nommé '**l'affichage multi-facettes'**.

D'une certaine façon, nous avons poussé à son terme la démarche 'bédiériste', tout en nous donnant un accès à la 'variance' interne du texte médiéval, et en nous préparant à accéder à sa 'mouvance' externe, puisque à terme on peut imaginer d'éditer ainsi, et de pouvoir comparer, les différentes versions (53 manuscrits, pour la *Queste*) d'un même texte.

En restant à chaque fois au plus près du texte fourni par un manuscrit de base, **cette démarche permet de saisir et de restituer, plus fidèlement que jamais auparavant, la complexité et la spécificité de chaque manuscrit d'une œuvre.** A terme, dans un lointain accessible, nous pourrions envisager de poser à nouveau la question d'une ou de plusieurs version(s) originelle(s), en prenant en compte non pas seulement certaines, mais la totalité des 'erreurs communes' et des 'formulations divergentes', ainsi que les différences morphologiques et lexicales et les variantes syntaxiques, et la variation des segmentations opérées dans le récit.

C'est en effet la prochaine étape que nous nous fixons. Etant donné que plusieurs éditions récentes de la *Queste del saint Graal* ont procuré le texte de plusieurs manuscrits de la fin du 13^{e} siècle (*cf.* 3.2) – et peut-être un jour ces éditions seront-elles elles aussi accessibles sous forme numérisée –, nous nous proposons d'éditer une version de la même

famille α, mais du 15e siècle : ce sera sans doute celle du manuscrit Paris, BnF, fr 98 (ms. M), qui apparaît à divers égards fort proche de la version donnée par le manuscrit K. Cela permettra une comparaison tout à la fois de la langue et du récit de deux manuscrits séparés par deux siècles.

Par ailleurs, à chacune des étapes résultant d'une nouvelle édition, nous pourrons reprendre, avec de nouveaux outils techniques et mathématiques, la question de la parenté des manuscrits, et celle de leur éventuel stemma. Une collaboration, que nous souhaitons vivement, avec les auteurs des éditions récentes de la *Queste* ferait certainement progresser plus vite cette réflexion.

Grâce aux possibilités offertes par l'outil électronique, la '***philologie numérique***' peut donc se donner pour but de fournir l'accès à UNE version d'un texte telle qu'elle a été lue par les lettrés de l'époque et écoutée par leurs auditeurs, dans sa spécificité, avec sa cohérence et ses incohérences, ses singularités, ses variations, sa langue et son écriture, sa ponctuation et sa structuration en paragraphes hiérarchisés.

Le temps de l'immobilisme du texte-papier est sans doute achevé, **le texte numérisé est facetté**, **miroitant**. Le XXe siècle avait pris conscience de la 'mouvance' (P. Zumthor), de la 'variance' du texte médiéval (B. Cerquiglini, la *New Philology*). On est passé désormais au temps du miroitement de l'affichage multi-facettes. **Du texte mouvant au texte miroitant**, l'immobilité et la simplicité de l'imprimé statique se sont perdues, elles auront duré cinq siècles – un demi-millénaire.

1.3. Composants de l'édition numérique

L'édition électronique de la *Queste del saint Graal* présentée ici est un objet purement numérique : il n'en existe pas UNE réalisation fixe comparable à une édition-'papier' ; le lecteur ou l'utilisateur choisit, parmi toutes les configurations possibles, celle qui répond à son souhait ou son besoin du moment.

Cela étant admis, il est nécessaire qu'il existe une stabilité tant du texte de l'édition lui-même que de son entourage, afin de permettre les références. Tous les composants sont donc bien repérables par un numéro de 'page' électronique défini par des balises.

Pour le texte de la *Queste* en ancien français et pour sa traduction, le repère principal est la colonne du manuscrit de base (par exemple, 190c pour la première colonne du verso du folio 190). Et pour la présente Introduction, il est possible de se référer au numéro de la section ou à la page du document PDF téléchargeable.

Les composants de cette édition sont les suivants :

1. les quelque 50 'pages' de **cette introduction, qui comprend 9 chapitres divisés en sections** (téléchargeable dans les conditions juridiques de la Licence *'Creative Commons'* BY-NC-SA 3.0) ;
2. les **photos numérisées** des 65 folios (recto et verso) **du manuscrit de Lyon (**Lyon, Bibliothèque municipale, Palais des Arts 77 : ms K), soit 130 pages de 2 colonnes chacune, soit 260 colonnes de texte ; auxquelles il faut ajouter les photos numérisées des quelques folios du **manuscrit (Paris, BnF**, nouv. acq. fr. 1119 : ms Z) qui nous ont permis de compléter le manuscrit K quand il était lacunaire ; les deux manuscrits K et Z datent du 13e siècle (fin) ; (téléchargeables pour une utilisation personnelle et privée, mais seulement avec l'accord de la bibliothèque d'origine pour une utilisation publique) ;

3. **l'édition du texte médiéval en trois niveaux de transcription (ou versions)** (téléchargeable dans les conditions juridiques de la Licence *'Creative Commons'* BY-NC-SA 3.0) ;
    a. la version '**courante**', ou 'normalisée', facilement lisible ;
    b. la version '**diplomatique**' indiquant en particulier la résolution des abréviations ;
    c. la version '**fac-similaire**', qui représente le plus fidèlement possible la forme du manuscrit, pour une partie plus restreinte du texte ;
4. la **traduction** du texte en français moderne (téléchargeable dans les conditions juridiques de la Licence *'Creative Commons'* BY-NC-SA 3.0) ;
5. les **notes** et **commentaires** ajoutés au texte et à la traduction ;
6. un **index des noms** propres et un **glossaire** (téléchargeable dans les conditions juridiques de la Licence *'Creative Commons'* BY-NC-SA 3.0) ;
7. à tout cela s'ajoutent déjà et s'ajouteront progressivement des études menées sur cette édition et sur ce texte.

D'ores et déjà le texte de la *Queste* est annoté morphologiquement : chacun des mots est pourvu d'une étiquette qui précise sa catégorie (nom commun, adjectif qualificatif, adjectif numéral, verbe conjugué, etc., *cf.* section 8 pour la liste des étiquettes). Bientôt sera achevé le « parsage » syntaxique du texte, qui permettra de faire des requêtes sur des constructions syntaxiques : la place du sujet par rapport au verbe par exemple, ou la place des compléments adjoints, etc.

Et par la suite s'ajouteront, nous l'espérons, les éditions, totales ou partielles, et réalisées suivant les mêmes normes, des 52 autres manuscrits. Dès lors que cette nouvelle phase sera enclenchée, on pourra sans doute reprendre la réflexion sur les **stemmas** qui a été menée jusqu'ici (Pauphilet 1980/1921 : v-xxxv, et spécialement xvi-xxii ; Bogdanow 2006 : 44-59 et 61-62 pour les références ; Poirion-Walter 2001 : lxvi-lxxiv) pour rendre compte des liens entre les différentes versions conservées du texte. A la lumière des avancées théoriques sur les questions de transmission des textes et avec l'apport de comparaisons fines et exhaustives entre les manuscrits à tous niveaux linguistiques et littéraires, de nouvelles perspectives s'ouvriront certainement.

1.4. Une édition du texte multi-niveaux, en trois versions

Jamais une édition ne pourra être un pur reflet d'un manuscrit. Une édition est toujours une 'interprétation', et c'est ce qui constitue sa valeur ajoutée par rapport à un simple fac-similé.

La qualité d'une édition est conditionnée par la rigueur d'application des règles de transcription et de correction de sa ou ses source(s) primaire(s). Mais il existe une vaste palette de choix concernant les principes que peut adopter l'éditeur : cela va d'une extrême fidélité au texte du manuscrit, y compris dans ses hésitations et ses pratiques graphiques (et cela donne une édition fac-similaire), à une pratique interventionniste guidée parfois par la volonté de retrouver le 'texte original' à partir de divers manuscrits ; la plupart des éditeurs modernes adoptent une attitude équilibrée, tout à la fois fidèle et légèrement critique.

Notre 'édition courante' se situe dans cette perspective équilibrée mais tendant à une fidélité maximale, les interventions éditoriales se limitant à la correction d'erreurs du copiste et à un formatage de la transcription destiné à faciliter la lecture du texte. Mais nous avons tenu à respecter intégralement la ponctuation du copiste, ce qui n'est pas une pratique habituelle.

Bénéficiant des possibilités de l'électronique, nous avons pu moduler notre choix de très grande fidélité au manuscrit : alors que les éditions imprimées ne peuvent offrir, sauf exceptions, qu'une version unique, l'édition présentée ici peut être visionnée sous trois formes différentes, suivant le niveau de lecture souhaitée :

- **version 'courante'**, pour une lecture normale, proche des éditions de type 'bédiériste', elle se caractérise par une fidélité au texte du manuscrit mais aussi par une adaptation de la transcription aux normes modernes, comme nous l'exposerons dans la section 4 ; c'est cette version qui apparaît par défaut quand on ouvre l'édition ;
- **version 'diplomatique'**, en cours d'élaboration, dans laquelle la fidélité à la forme du manuscrit est plus poussée. Actuellement, seule la résolution des abréviations est signalée systématiquement. A terme, la ponctuation dans cette version restera adaptée à la typographie moderne mais sans aucun ajout ou suppression de marque. En outre, il n'y aura pas de distinction moderne du *-i-* et du *-j-* ou du *-u-* et du *-v-*. Enfin, aucun signe diacritique moderne tel que tréma, cédille, etc. ne sera utilisé ;
- **version 'fac-similaire'**, imitative, qui tente de restituer les principales particularités graphiques du manuscrit, telles que les marques d'abréviation, les variantes calligraphiques des lettres et les signes de ponctuation médiévaux, et qui respecte absolument le regroupement de mots effectué par le copiste.

1.5. Affichage multi-facettes en deux volets

En 2001, dans l'Introduction qu'ils ont donnée au premier fascicule des *Conseils pour l'édition des textes médiévaux,* O. Guyotjeannin et Fr. Vielliard (2005 : 12-14) explicitaient ainsi leur 'credo' – dont tous les mots doivent être pesés, et auquel nous adhérons :

> « Pour nous, l'édition est d'abord et toujours un travail pleinement historique, qui doit prendre parti…en indiquant clairement les choix de l'éditeur ; un travail aussi qui se doit de fournir des textes directement utilisables par leurs lecteurs et donc pleinement intelligibles. […]…
>
> Nous sommes […] convaincus que les potentialités ouvertes par la mise à disposition de bases textuelles informatisées et de corpus numérisés permettront très vite de dépasser ce dilemme, en juxtaposant commodément plusieurs moyens de prendre connaissance des textes médiévaux : aspect physique des manuscrits et des actes originaux, éditions de travail, éditions accessibles à la lecture courante… »

Quelques années après ces lignes programmatiques, nous sommes à même de présenter une édition multi-dimensionnelle, « multi-facettes », qui à tout instant offre des choix à partir de ses composantes. Ainsi, chacune des trois versions de cette édition multi-niveaux peut s'afficher, dans le mode bi-colonnes, avec en vis-à-vis soit l'une des deux autres versions, soit la photo du folio du manuscrit correspondant, soit la traduction. On pourra aussi juxtaposer la version 'courante' et la version 'fac-similaire', cette dernière comportant par exemple les mots dans leur forme abrégée (*ch'r* pour *chevalier*), ou encore les mots souvent regroupés : cela permettra ainsi de comparer deux types de transcription d'un même passage.

1.6. Requêtes possibles, mode d'emploi

Les 'enrichissements' apportés à l'édition 'courante' permettent de faire des requêtes de diverses sortes. Le moteur de recherche et d'analyse textométrique fourni par la plateforme TXM, qui a servi de support à la présente édition, permet de demander grâce au langage de requêtes CQL la liste d'occurrences (ou la concordance) de telle ou telle forme lexicale ou grammaticale, avec un contexte plus ou moins large selon les besoins. L'étiquetage

morphologique (*cf.* section 8) permet de faire de même avec les catégories grammaticales, et également de construire des requêtes complexes prenant en compte tout à la fois des formes de mots et des catégories grammaticales : ainsi la formule `[word="si"%c] [pos="VER.*"]` permet d'obtenir tous les cas où le mot *si* est suivi immédiatement d'une forme verbale.

Pour en savoir plus sur le langage CQL, vous pouvez consulter la page « Aide » de la présente édition en ligne et la documentation de référence publiée sur le site de la Base de Français Médiéval <http://bfm.ens-lyon.fr/rubrique.php3?id_rubrique=112>.

A ce jour, l'outil de requête associé à notre édition n'est pas entièrement stabilisé. Des messages d'erreur peuvent apparaitre lors des requêtes. Une nouvelle version, mieux outillée, est en cours de préparation. Si vous souhaitez profiter dès à présent de l'ensemble des fonctionnalités de requête et d'analyse proposées par la plateforme TXM, nous vous conseillons d'interroger la *Queste del saint Graal* sur le Portail de la BFM (<http://txm.risc.cnrs.fr/bfm>, corpus GRAAL accessible sans inscription).

1.7. Balisage XML-TEI

Le balisage de la *Queste del saint Graal* et des analyses qui l'accompagnent est effectué en XML, en suivant les recommandations de la Text Encoding Initiative (TEI P5, Burnard & Bauman 2007). Cela est d'une part un gage de pérennité (relative…), et d'autre part une assurance d'interopérabilité des données textuelles et des enrichissements éditoriaux et linguistiques qui seront apportés à l'avenir à ce texte.

Les normes appliquées à ce texte sont celles qui ont été définies par Serge Heiden, Céline Guillot et Alexei Lavrentiev pour le formatage des textes de la Base de Français Médiéval (voir Heiden *et al.*, *Manuel d'encodage*…, 2010, <http://bfm.ens-lyon.fr/IMG/pdf/Manuel_Encodage_TEI.pdf>).

1.8. Téléchargement

Une page spéciale de l'édition, accessible par le Menu principal, permet aux télélecteurs de télécharger plusieurs composants de cette édition numérique, qu'ils sont libres d'utiliser en respectant les conditions de la Licence *'Creative Commons'* BY-NC-SA 3.0.

Sont disponibles pour le téléchargement :

- La présente Introduction (pdf).
- La version 'courante' intégrale du texte en ancien français, sous format *pdf* de façon à assurer la conservation de sa mise en forme, et de sa 'pagination' de référence, ce qui permet de situer les passages cités ou utilisés. Mais cela peut se faire aussi sous format *HTML* ouvrable sous *Word* ou *OpenOffice Writer* et adaptable à d'autres utilisations, ou, ce qui est une meilleure solution, sous format *xml* TEI permettant d'autres traitements textuels (*cf.* plus bas).
- La version 'diplomatique' intégrale du texte en ancien français (pdf).
- La version 'fac-similaire' de quelques folios du début du texte (pdf).
- La traduction du texte intégral (pdf).
- L'Index des noms propres et le Glossaire (pdf).
- Les fichiers sources de l'édition au format XML-TEI (toutes les versions en ancien français, la traduction et la présente introduction).

- La spécification du schéma de balisage TEI ODD.
- Les feuilles de style XSL utilisées pour mettre en forme cette édition.

En revanche, les photographies des manuscrits ne doivent pas être téléchargées pour réutilisation : leur usage exige l'autorisation des Bibliothèques concernées (BM de Lyon, BnF).

2. Le roman

2.1. Brève présentation de la Queste del saint Graal

La *Queste del saint Graal* est un roman en prose écrit dans la première moitié du 13e siècle, entre 1215 et 1230 (Bogdanow 2006 : 5), et plus précisément sans doute vers 1225-1230 (Poirion-Walter 2001 : xxi, et Poirion-Walter-Gros 2009 : 1554). Nous n'en connaissons pas l'auteur : la fin du texte l'attribue à Maitre Gautier Map, voici en quels termes (texte du ms Z, Paris, BnF, nouv. acq. fr. 1119, fol. 191d) :

> *Quant Boorz vit qu'il ert remés tot seuls en si loingteinnes terres comme es parties de Babiloine, si se parti de Sarraz tot armez et vint a la mer et entra en une nef si li avint si bien que assez en poi d'ore vint el roialme de Logres et quant il fu venuz el païs si chevalcha tant qu'il vint a Camaalot ou li rois Artus estoit si ne fu onques si grant joie fete com il firent de lui, quar bien le cuidoient avoir perdu a touz jors mes por ce que si longuement avoit esté fors del païs. Quant il orent mengié a cort li rois fist avant venir les clers qui metoient en escrit les aventures au chevaliers de laienz et quant Boorz ot contees les aventures del seint graal telles com il les avoit veues si furent mises [en escrit] et gardees en l'almiere de Salebieres dont mestre Gautier Map les trest a fere son livre del seint Graal por l'amor del roi Henri son seignor qui fist l'estoire translater de latin em françois. Si se test atant li contes que plus n'en dit des aventures del seint Graal.*
>
> ['Quant Bohort vit qu'il restait tout seul dans cette région si lointaine qu'est le royaume de Babylone, il quitta tout armé la ville de Sarras, se dirigea vers la mer et monta sur un navire. Tout se passa si bien qu'en peu de temps il parvint au royaume de Logres, et quand il y fut parvenu il chevaucha jusqu'à Camaalot où se trouvait le roi Arthur. Jamais personne ne reçut un accueil aussi chaleureux que celui qu'on lui fit, car on le croyait perdu à tout jamais à cause de sa si longue absence hors du royaume. Quand tous eurent mangé à la cour, le roi fit venir les clercs qui mettaient par écrit les aventures des chevaliers du lieu. Et quand Bohort eut conté les aventures du saint Graal telles qu'il les avaient vues, elles furent mises par écrit et conservées dans l'armoire aux livres de Salisbury. C'est là que Maître Gautier Map les prit pour écrire son livre du saint Graal pour l'amour du roi Henri son seigneur, qui fit traduire l'histoire de latin en français. Sur ce le conte se tait, et n'ajoute plus rien sur les aventures du saint Graal.']

Même dans cette fiction d'attribution, la situation n'est pas simple : le roman se présente comme la traduction en français, ordonnée par le roi Henri II d'Angleterre qui vécut au 12e siècle, d'une version en latin ; ce texte latin serait donc celui écrit par Gautier Map à partir des notes prises par les clercs d'Arthur lors du récit fait par Bohort à son retour de la *Queste*.

Gautier Map (1130/1135-1210) a réellement existé. C'était un ecclésiastique et écrivain anglais qui a vécu à la cour du roi Henri II Plantagenêt (1133-1189), qui régna de 1154 à 1189. Beaucoup d'œuvres lui ont été attribuées, il a en tout cas écrit en latin un récit intitulé *De nugis curialium ('Des sottises de la Cour')*. L'attribution de la *Queste* à Gautier Map est sans doute fantaisiste : l'entrée du 'graal' dans la littérature est généralement attribuée à Chrétien de Troyes (*Le Conte du graal*). Gautier Map servirait en quelque sorte de

caution britannique à ce récit composé certainement en France, mais qui est censé se passer en Angleterre, en Cornouailles précisément, où l'on situait le royaume imaginaire du roi Arthur. Son ou ses auteurs restent anonymes, comme c'est souvent le cas au Moyen Âge.

La *Queste del saint Graal* est un roman 'arthurien', qui met en scène le roi Arthur et les chevaliers de sa cour, les 'chevaliers de la Table Ronde' : la *Queste* (§ 101 et 102) explique l'origine et la signification de cette fameuse Table Ronde.

Roman de l'initiation et de la quête du sens, la *Queste del saint Graal,* également nommée *Les Aventures du saint Graal,* est la forme la plus abstraite, la plus spirituelle, du mythe du Graal tel que l'avaient déjà raconté Chrétien de Troyes dans *Le Conte du Graal* (composé entre 1181 et 1190), puis Robert de Boron dans *L'Estoire del saint Graal* en vers (composé entre 1191 et 1212 sans doute : Bogdanow 2006 : 10) et sa version en prose, où le « graal » est mis en relation avec la Cène et la religion chrétienne. Tel qu'il apparaît au 13^{e} siècle dans cette nouvelle version, ce récit tend à répondre aux questions et aux aspirations essentielles d'une caste noble à la recherche de son salut, mais il est aussi une tentative pour séduire aux idées religieuses nouvelles et à la rigueur cistercienne les chevaliers plongés dans la recherche d'une gloire toute matérielle.

2.2. Résumé de la Queste del saint Graal

C'est le jour de la Pentecôte, et les chevaliers sont réunis à la cour du roi Arthur, autour de la Table Ronde. Arrive un très jeune et très beau chevalier, Galaad – mais on ne saura son nom que plus tard –, celui à qui est destinée une place spéciale à la Table Ronde, le Siège périlleux. Alors que tous les chevaliers sont assis pour le repas, le Graal apparaît, voilé, rassasiant mystérieusement chacun selon son désir. Lorsqu'il disparaît, Gauvain, le plus brillant des neveux du roi et le plus mondain des chevaliers de la cour, se déclare prêt à partir à sa recherche, et invite les autres à faire de même. La quête du Graal est lancée : cent cinquante chevaliers partiront, dont bien peu reviendront.

Cette longue quête aura pour résultat d'établir une hiérarchie entre les chevaliers de la Table Ronde : seul le « meilleur » verra le Graal, seuls les plus purs l'approcheront. Le roman se centre sur la quête des meilleurs parmi les chevaliers (Galaad, Perceval, Bohort, Lancelot, Gauvain et Yvain), et de leurs aventures croisées à travers la « Forêt Gaste », la forêt déserte et magique propice aux aventures. Dieu leur envoie des aventures, des signes, des songes prémonitoires ou explicatifs, tout cela contribue peu à peu à établir une nouvelle hiérarchie entre eux : à la « chevalerie terrienne » va succéder la « chevalerie céleste ». Gauvain, trop sensible à la gloire et aux amours d'ici-bas, ne peut accéder au mystère du Graal. Lancelot ne peut qu'entrevoir le Graal, et est aussitôt plongé dans une sorte de paralysie : son amour coupable pour Guenièvre l'empêche d'accéder au monde du divin. Bohort et Perceval resteront jusqu'au bout les compagnons de Galaad. Mais seul Galaad, le pur, le parfait, accèdera à la vision du Graal, à Sarras où ils ont enfin abordé dans le navire construit jadis par le roi Salomon : c'est là que se perpétue la liturgie du Graal. Mais on ne survit pas à une telle vision : Galaad demande à Dieu de quitter cette terre. Perceval à son tour mourra. Seul Bohort reviendra à la cour du roi Arthur, c'est lui qui racontera à un clerc chargé de les mettre par écrit les aventures de la quête du saint Graal.

2.3. Les deux 'cycles' romanesques

La *Queste del saint Graal* fait partie d'un vaste ensemble de cinq romans consacrés au roi Arthur et à ses ancêtres, à l'enchanteur Merlin, aux chevaliers de la Table Ronde et aux meilleurs d'entre eux – Lancelot, 'le meilleur chevalier du monde', amant de la reine

Guenièvre, femme du roi Arthur, ou Gauvain, le brillant neveu d'Arthur, ou enfin Galaad, le pur, qui dans cette aventure chevaleresque et mystique qu'est la 'quête' du Graal, sera le seul à apercevoir ce que tous cherchent et ne pourront trouver –, et à la fin du monde arthurien. On trouve en effet successivement dans ces romans le récit de la naissance d'Arthur et de ses premières aventures (*Merlin*), des aventures de Lancelot (*Lancelot*), de la quête du Graal (*Queste del saint Graal*), et finalement de la disparition du monde arthurien avec la mort du roi Arthur blessé dans un combat contre son fils incestueux qu'il tue (*Mort du roi Arthur*). En tête de cet ensemble a été placé, sans doute un peu plus tard, un récit des origines du graal, qui serait le récipient dans lequel un contemporain de Jésus, Joseph d'Arimathie, aurait recueilli le sang du Christ sur la croix (*L'Estoire del saint Graal* ou *Joseph d'Arimathie*).

Ces romans, composés entre 1215 et 1240, sont regroupés de deux façons : soit en un sous-ensemble formé par les trois romans *Lancelot,* la *Queste del saint Graal* et la *Mort le roi Artu,* que l'on nomme le 'cycle du Lancelot-Graal' ; soit en un ensemble global qui regroupe les cinq romans, et que l'on nomme 'le Cycle de la Vulgate'.

Chacun des cinq romans nous a été transmis par un grand nombre de manuscrits, qui ont été copiés entre le 13^{e} et le 15^{e} siècle. Au total, entre les manuscrits qui ne contiennent qu'une des œuvres, ceux qui en contiennent plusieurs, et ceux qui les contiennent toutes, il nous est parvenu une centaine de manuscrits de ces textes, ce qui est considérable et témoigne qu'on tient là l'un des grands succès littéraires du Moyen Âge.

Le grand 'Cycle de la Vulgate' comportant l'ensemble des cinq romans ne se trouve que dans huit manuscrits. Le petit cycle formé des trois romans *Lancelot, Queste, Mort Artu,* est contenu dans un bien plus grand nombre de manuscrits, au nombre desquels le manuscrit que nous avons choisi d'éditer, le manuscrit de la Bibliothèque municipale de Lyon, Palais des Arts 77 (manuscrit K), qui a été copié au 13^{e} siècle, et le manuscrit BnF, n. acq. fr. 1119 (manuscrit Z), proche du précédent, et que nous avons utilisé pour compléter le texte dans les rares cas où le manuscrit K présente une lacune.

Dès que l'existence de cet ensemble de romans a été mise en évidence, une question s'est aussitôt posée : ces récits ont-ils un seul et même auteur, ou non ? Et dans ce dernier cas faut-il supposer, comme l'a fait le médiéviste J. Frappier, un 'architecte' qui en aurait pensé le plan d'ensemble ? La question reste ouverte ; mais sans doute ne faut-il plus la poser dans ces termes, depuis que grâce à des études comme celles de F. Bogdanow, on a compris que ce 'cycle' s'est constitué par étapes successives, et que sans doute les deux romans initiaux, *Merlin* et *L'Estoire del saint Graal,* ont été composés après les trois autres. D'autant que dès le 13^{e} siècle, une version amplifiée a commencé à circuler, où d'une part le récit est poussé plus loin, jusqu'à la mort de la reine Guenièvre, et où d'autre part un certain nombre d'éléments venant de la version en prose des aventures de Tristan et Yseut (*Tristan en prose*) sont intégrés au récit. On nomme cette refonte tardive amplifiée 'Cycle de la Post-Vulgate', et c'est cette version qui est à l'origine en particulier des récits du graal composés par la suite dans la péninsule ibérique.

2.4. Origines du Graal

Cette question a fait l'objet de bien des recherches : d'une écuelle à un calice, le chemin suivi par le « graal » est assez étonnant. Le mot « graal » (*gradalis* en latin) est attesté au 12^{e} siècle avec le sens d' 'écuelle, plat'. En français, le mot apparaît dans certaines versions d'un roman écrit vers 1160, *Le Roman d'Alexandre*, et il y désigne un plat dans lequel on mange : *Ersoir mangai o toi a ton graal* (v. 618 de l'édition M. S. La Du, 1937 : « Hier soir j'ai mangé avec toi dans ton plat » : Bogdanow 2006 : 6). Chrétien de Troyes, dans

le *Conte du graal,* avait commencé cette transformation en nommant 'graal' un récipient mystérieux contenant une hostie capable de rassasier un homme pendant des années.

C'est Robert de Boron qui, quelques années plus tard, « christianisera » le « graal » en en faisant un récipient qui figurait lors de la Cène, dernier repas de Jésus en compagnie de ses disciples, et dans lequel par la suite Joseph d'Arimathie aurait recueilli le sang du Christ mourant sur la croix.

Mais c'est la *Queste* qui en fait un objet parfaitement mystérieux, quasi abstrait, qui jamais n'est décrit : dès le début du roman, il est annoncé et vient à la cour d'Arthur pour nourrir ses chevaliers – tous ses chevaliers, les bons comme les mauvais (ms. K, fol. 163b-163c) :

> *« ...lors entra laienz li sainz Graaux coverz d'un blanc samit, mes il n'i ot onques nul qui poïst veoir qui le portoit. Si entra par le grant huis dou palais, et maintenant qu'il i fu entrez fu li palais raempliz de si bones oudors et toutes les espices terriennes i fussent espandues, et il ala parmi le palais tot entor les dois d'une part et d'autre, et tout einsi com il trespassoit par devant les tables estoient eles maintenant raemplies endroit chascun siege de tel viande come chascuns desirroit. Et quant tuit furent servi li un et li autre li sainz Graaux s'en parti tantost qu'il ne sorent qu'il pot estre devenuz. Ne ne virent quel part il torna, ...»*
>
> [§ 20 : 'Alors fit son entrée le saint Graal, recouvert d'un tissu de soie blanche, mais personne ne put voir qui le portait. Il entra par la porte principale de la salle d'apparat, et dès qu'il i fut entré la salle fut remplie d'odeurs délicieuses, comme si toutes les épices de la terre y avaient été répandues, et il avança à travers la salle en faisant le tour de toutes les tables, et au fur et à mesure qu'il passait auprès des tables elles se trouvaient aussitôt garnies devant chaque siège du mets que chacun désirait. Et quand tous furent servis, les uns comme les autres, le saint Graal disparut immédiatement de sorte qu'ils ne purent savoir ce qu'il était devenu. Et ils ne virent pas de quel côté il se dirigea, …']

Ce mystérieux objet est en effet celui par lequel s'accomplissent miracles et mystères et par lequel on attend la restauration des désastres. Mais c'est surtout un objet de quête en soi, qui permet à chaque chevalier de s'évaluer à la mesure d'exigences spirituelles, et non plus sociales et chevaleresques.

3. Les sources

3.1. Les manuscrits de la Queste del saint Graal

Une cinquantaine de manuscrits contenant la *Queste del saint Graal* sont actuellement recensés (Bogdanow 2006 : 44) : 53 au total en comptant les manuscrits fragmentaires. Nous en donnons la liste ci-dessous – en remerciant très vivement Fanni Bogdanow qui a accepté de la revoir et y a apporté quelques précieuses rectifications.

C'est le premier éditeur de l'ensemble du cycle de la Vulgate, Henry Oskar Sommer, qui au début du siècle dernier, en 1906, a tenté de dresser un premier dénombrement des manuscrits de la *Queste del saint Graal* (*The Vulgate Version of the Arthurian Romances*…, t. I, pp. xxxi sq.).

Une quinzaine d'années plus tard, en 1921, dans son étude sur *La Tradition manuscrite et l'établissement du texte de la* Queste del saint Graal (in *Etudes sur la* Queste del saint Graal, 1980/1921 : pp. v-xxiv), Albert Pauphilet en a donné une liste plus complète (à cette date, on ne connaissait que 39 manuscrits). Il avait désigné presque chacun des manuscrits recensés par une lettre majuscule – seuls ceux identifiés comme le résultat de compilations n'avaient pas été siglés ainsi. Puis, en comparant les versions données par ces

manuscrits d'un épisode crucial, celui de l'Arbre de vie, il avait pu, en les regroupant par ressemblances et différences, discerner deux grandes familles : α et β, elles-mêmes scindées en sous-groupes. Pour effectuer ces regroupements, il s'est fondé soit sur des 'leçons communes' de certains épisodes qui ne se retrouvent que dans certains manuscrits, soit sur l'omission de certains passages, soit sur ce que l'on nomme les 'fautes communes', commises sans doute à l'origine par un scribe, et que la tradition a conservées de copie en copie, de génération de manuscrits en génération de manuscrits. Cette démarche lui a permis d'élaborer un stemma (1980/1921 : xxii) que ses successeurs, s'ils l'ont précisé, n'ont pas remis en cause.

Depuis le recensement de Pauphilet, une douzaine de manuscrits supplémentaires comportant la *Queste* ont été identifiés, en particulier grâce aux recherches de F. Bogdanow (2006 : 44-46), qui a en outre affiné le classement en sous-groupes. Cependant, depuis Pauphilet, aucune liste complète (provisoirement, jusqu'à la prochaine découverte…) des manuscrits de la *Queste* n'avait été publiée : c'est pourquoi nous en donnons ci-dessous une liste mise à jour.

Malgré la découverte de nouveaux manuscrits, le regroupement en deux grandes familles n'a pas été remis en cause, il a simplement été affiné. Des travaux plus amples effectués sur la comparaison des manuscrits ont mis en évidence des parentés nouvelles, et certains manuscrits ont été nommés différemment, de façon à rendre compte de ces relations ; dans ce cas, nous avons donné entre parenthèses d'une part la lettre choisie par Pauphilet, d'autre part la lettre plus récente (ex. : manuscrit C/V[1]).

La plupart des manuscrits appartiennent à la famille α. C'est pourquoi, dans la liste mise à jour que nous donnons ci-dessous, nous signalerons seulement l'appartenance des manuscrits de la famille β (13 au total), les autres étant par défaut de la famille α.

Nous avons regroupé ces manuscrits selon la ville où ils sont conservés actuellement, puis suivant le numéro de leur cote, grâce en particulier aux indications données par le *Complément bibliographique* du DEAF[2].

Quand nous le pouvions, nous avons indiqué la date où le manuscrit a été copié. Quant à la région d'origine, il est le plus souvent difficile de la déterminer avec précision.

Paris, BnF, Département des manuscrits : 22

Paris, BnF, fr. 98 (ms M) (fol. 636-685) : 15^{e} s.
Paris, BnF, fr. 110 (ms P) (fol. 405-440) : 13^{e} s. (cycle complet)
Paris, BnF, fr. 111 (ms Q) (fol. 236-268) : 15^{e} s.
Paris, BnF, fr. 112 (compilation) (ms S) (fol. 1-182) : daté de 1470
Paris, BnF, fr. 116 (ms N/S[1]) (fol. 611-677) : fin 15^{e} s.
Paris, BnF, fr. 120 (ms O/V) (fol. 522-564) : famille β, 14^{e} s.
Paris, BnF, fr. 122 (ms L) (fol. 219-272) : daté de 1344
Paris, BnF, fr. 123 (fol. 197-228) : 14^{e} s.
Paris, BnF, fr. 339 (ms A/V[5]) (fol. 231-263) : famille β, 13^{e} s. [2^{e} m. 13^{e} s. selon le DEAF]
Paris, BnF, fr. 342 (ms D/V[6]) (fol. 58-150) : famille β, 13^{e} s. (daté de sept. 1274), picard [selon le DEAF]
Paris, BnF, fr. 343 (ms B/N) (fol. 1-105) : famille β (pour les deux premiers tiers : le dernier tiers est la version Post-Vulgate), 14^{e} s. (manuscrit jumeau de Oxford Bodleian 874)
Paris, BnF, fr. 344 (ms R) (fol. 476-517) : 13^{e} s. [Est, mil. 13^{e} s. selon le DEAF]

[2] F. Möhren 2007, *Complément bibliographique du Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, http://www.deaf-page.de.

Paris, BnF, fr. 751 (ms V) (fol. 351-415) : 13e s.
Paris, BnF, fr. 768 (ms B) (fol. 178-199) : 14e s.
Paris, BnF, fr. 771 (ms X) (fol. 145-206) : 13e s.
Paris, BnF, fr. 1422-1423-1424 (ms Y/P[4]) : 13e s. (cycle complet)
Paris, BnF, fr. 12573 (ms T) (fol. 182-256) : fin du 13e s.
Paris, BnF, fr. 12580 (ms U) : 13e s.
Paris, BnF, fr. 12581 (ms C/V[1]) (fol. 1-83) : famille β (pour les deux premiers tiers), 13e s.
Paris, BnF, fr. 25520 (ms U') (fol. 1-176) : 13e s.
Paris, BnF, nouv. acq. fr. 1119 (ms Z) (fol.138-191) : 13e s.

Paris, BnF, Bibliothèque de l'Arsenal : 5

Paris, Bibl. Arsenal 3347 (ms Aa) : 13e s.
Paris, Bibl. Arsenal 3350 : 15e s. (donne une rédaction abrégée de l'ensemble du cycle de la Vulgate, et donc de la *Queste*[3])
Paris, Bibl. Arsenal 3479-3480 (ms Ac/Va) : famille β, 15e s.
Paris, Bibl. Arsenal 3482 (ms Ad) : 14e s.
Paris, Bibl. Arsenal 5218 (ms Ab) : daté de 1351.

Lyon : 1

Lyon, Bibliothèque municipale, Palais des Arts 77 (ms K) (fol. 160a-224d) : 13e s. (cycle court)

Bordeaux : 1

Archives départementales de la Gironde, Ms 1, pièce 6 : fin du 13e s. (*cf.* Bogdanow 1970, *Romania* 91, pp. 554-556)

Amsterdam : 1

Bibliotheca Philosophica Hermetica, Ms1 (ancien Phillips 3630) : daté de 1301.

Bonn : 1

Bonn, Universitäts und Landesbibliothek, S 526 (ms B) (fol. 406a-443c) : daté de 1286 (cycle complet)[4].

Giessen : 1

Universitätsbibliothek, ms 94.

Bruxelles : 1

Bruxelles, Bibl. Royale 9627-9628 : 13e s.

Londres : 5

Londres, Brit. Library, Royal 14 E.III (ms S/L[1]) (fol. 89-139) : 13e s. [14e s. selon le DEAF]
Londres, Brit. Library, Royal 19 C XIII (ms L[2]) : 13e s.
Londres, Brit. Library, Royal 20 C VI : 14e s.
Londres, Brit. Library, Add. 10294 (ms S'/L) : 13e s. ou 14e s.
Londres, Brit. Library, Add.17443 : 13e s.

[3] Voir F. Bogdanow 1955.
[4] Voir *Le Livre du Graal,* t. III, édition Poirion-Walter-Gros, 2009, p. 1582.

Manchester : 1

Manchester ms John Ryland (fol. 182-204) : 14e s.

Oxford : 6

Oxford, Bodleian Library, ms Rawlinson D 89 : 14e s.
Oxford, Bodleian Library, ms Rawlinson D 874 (ms O) : famille β (pour les deux premiers tiers : le dernier tiers est la version Post-Vulgate), 14e s.
Oxford, Bodleian Library, Digby 223 : 14e s.
Oxford, Bodleian Library, Add. A 268 (ms O1) : fragment, famille β, 14e s. (15e s. pour le reste du manuscrit) (Bogdanow 1977 : 146-167)
Oxford, Bodleian Library, Douce 199 : fragment, famille β
Oxford, Bodleian Library, Douce 379 : fragment, famille β

Florence : 1

Florence, Biblioteca Medicea Laurenziana (ex-Ashburnham 48), ms 121 (ms V^{11}) : famille β, 14e s.

Ravenne : 1

Ravenne, bibl. Classense, ms 454 (ms V^{3}) : famille β, 14e s.

Udine : 1

Udine, bibl. Arcivescovile, ms 117 (ms V^{4}) : famille β, 14e s. [fin 13e s., franco-italien selon le DEAF]

Cologny : 2

Bibliothèque Bodmer, ms 105 (ms B) : 15e s. [3e quart 15e s. selon le DEAF]
Bibliothèque Bodmer, ms 147 (ms B1 ; ancien Phillips 1046) (fol. 291a-344b) : fin 13e s. (*cf.* Bogdanow 1991, p. 172 et Vielliard 1975)

Berkeley (USA) : 1

Bancroft Library de Californie (ancien Phillips 4377, acheté en 1965), UCB 073 (ms Ba) (souvent dénommé Bancroft ms 73) (ms Ba) : famille β, 13e s. [faibles traits picards, fin 13e s. selon le DEAF]

New York: 1

Pierpont Morgan Library 38 (comme le ms Arsenal 3350, donne une rédaction abrégée de l'ensemble du cycle de la Vulgate, et donc de la *Queste*[5]).

Yale : 1

Yale, ms 229 (ancien Phillips 130) (fol. 187a-272d) : fin 13e s. (selon Willingham 2012 : xiii) ou 14e s. (selon Pauphilet)

3.2. Les éditions antérieures

Les éditions antérieures de la *Queste del saint Graal* sont des éditions imprimées, n'offrant donc pas les fonctionnalités de la présente édition. On peut en recenser huit. Les

[5] Voir Woledge 1954-1978, p. 53 ; merci à F. Bogdanow pour m'avoir signalé cette information.

premières éditions sont celle donnée par Furnivall au 19e siècle (1864), puis surtout celle de Sommer qui donne l'ensemble du cycle (1906-1916, réimpr. 1969, 1979) ; ces deux éditions sont fondées sur des manuscrits de l'actuelle British Library (famille α).

L'édition d'Albert Pauphilet (1923, maintes fois réimprimée) se fonde sur le groupe de manuscrits parents K, R et Z (famille α), le manuscrit de Lyon K servant de ms. de base à cause de la régularité de ses graphies. L'éditeur expose le choix du manuscrit K et de ses manuscrits de complément et de contrôle (mss A, D, S, S', Ad) aux pp. vii-viii de l'Introduction à son édition (1972/1923), résumant les pp. xxiv-xxx de ses *Études* (1980/1921). Soulignons que Pauphilet ne note à propos du manuscrit K que « la perte d'un feuillet à la fin de *K* » (1921 : xxviii). Or ce manuscrit se trouve actuellement amputé d'une partie de son premier folio (fol. 160a, une peinture découpée sans doute), et à la fin ce sont plusieurs folios qui ont été perdus. Ces disparitions auraient-elles eu lieu après le moment où il a copié ce manuscrit ?

Le texte fourni par R. Vattori *et al.* (1990) est une transcription et traduction de la reproduction photographique du manuscrit d'Udine (famille β).

L'édition (avec traduction d'A. Berrie) procurée récemment par F. Bogdanow (2006) se fonde sur le manuscrit de la Bancroft Library (famille β), qui est devenu consultable seulement en 1965[6], et elle le corrige ou le complète par les manuscrits de la même famille β.

Plus récente encore, l'édition (avec traduction) procurée par G. Gros (2009) suit le manuscrit de Bonn (B) (famille α), avec comme manuscrit de contrôle celui de Paris, BnF, fr. 110 (P), le manuscrit Paris, BnF, fr. 1422 (P^4) servant ponctuellement de complément (2009 : 1582).

L'édition du manuscrit de Yale (famille α), préparée sous la direction d'E. M. Willingham (2012), vient de paraitre chez Brepols.

Enfin, tout récemment (octobre 2012), a été présentée comme Thèse de doctorat par Mme C. Scubla une édition du manuscrit Paris, BnF, fr. 339 (nous n'avons pas encore pu voir cette édition).

3.3. Le choix du manuscrit K pour l'édition présentée ici de la Queste del saint Graal*, et le choix du manuscrit de complément Z*

L'édition d'A. Pauphilet a servi pendant longtemps de texte de référence, et a été sans cesse rééditée (en fait réimprimée : voir May Plouzeau 2004 : 1-1) dans la Collection des Classiques français du Moyen-Âge (éditions Champion). Mais si, eu égard au grand nombre des manuscrits conservés, les principes éditoriaux qu'il avait déterminés dans les années 1920 semblaient logiques et efficaces pour compléter ou corriger le texte sans excès, leur application manquait de rigueur ; malgré les neuf pages de 'variantes et notes' finales, comme M. Plouzeau (2004) l'a montré à partir de l'examen minutieux de quelques passages, et comme nous l'avons constaté en ce qui concerne les graphies et la ponctuation, on ne peut déterminer toujours quel manuscrit a vraiment suivi Pauphilet, ni sur quels critères il l'a modifié.

Nous avons, comme Pauphilet, choisi comme manuscrit de base le manuscrit K de Lyon, mais nous l'avons suivi avec une bien plus grande fidélité, puisque **nous respectons ses graphies, sa ponctuation, et son texte** – même dans des cas difficiles. Nous ne sommes

[6] Voir *La Quête du Saint-Graal, roman en prose du XIIIe siècle, Texte établi et présenté par F. Bogdanow,* pp. 44-46 et note 5 de la p. 45. Quelque temps avant son édition de 2006, F. Bogdanow avait édité la version Post-Vulgate de la *Queste* et de la *Mort Artu* (cinq volumes, 1991-2001).

intervenus que pour des corrections ponctuelles que nous signalons très clairement (une centaine au total), ou pour compléter le texte manquant : le manuscrit K ayant été mutilé de son début et de sa fin, nous avons comblé les lacunes grâce au manuscrit Z (Paris, BNF, nouv. acq. fr. 1119) qui en est très proche et a lui aussi été copié au 13e siècle. Au total, entre l'édition Pauphilet et celle que nous proposons ici à partir du même manuscrit de base, il y a plus de 20 000 différences, sur un texte qui comporte environ 110 000 mots – soit une différence tous les cinq mots. Cela s'explique par notre fidélité au manuscrit : ces différences concernent la graphie des mots et leur segmentation, la suppression ou l'ajout des mots ou expressions, et le changement d'ordre des mots (11 000 différences pour ces aspects concernant les mots du texte), l'usage des majuscules (près de 3000 différences), et la ponctuation (près de 10 000 différences). Tout en restant dans l'ensemble relativement proche du manuscrit K, Pauphilet n'hésitait pas à ôter ou ajouter un mot, à modifier l'ordre des mots, à ajouter ou ôter des majuscules, à intégrer des passages venant d'un autre manuscrit, ou de l'autre tradition β, chaque fois que leur version lui semblait préférable, et bien entendu à ponctuer 'à la moderne'.

Notre but n'était pas d'atteindre à une version de la *Queste del saint Graal* qui soit proche de l'original composé par l'auteur – ce que la tradition éditoriale nommait 'manuscrit O' – ou de l'archétype des manuscrits conservés Ω (suivant la désignation de Pauphilet, 1980/1921 : p. xxii). Cela n'avait sans doute pas grand sens pour le Moyen Âge, car la notion de fidélité à l'auteur était toute relative. Nous n'avons pas non plus tenté de refléter la diversité des versions qui nous ont été transmises – car vu la complexité des relations entre les textes qui nous sont parvenus, une telle tâche était une gageure ; ni de choisir la version la plus riche ou la plus séduisante dans sa narration des aventures des chevaliers. Nous voulons dans cette édition donner, tant du point de vue de la langue que du point de vue du récit, **une version ayant réellement circulé au 13e siècle**, telle qu'elle a dû être lue, à haute voix sans doute, et comprise : **une version 'usagée' en quelque sorte,** et non pas une version idéalisée et reconstruite**.**

L'édition présentée ici résulte donc d'un choix : elle est une transcription fidèle du manuscrit que l'on nomme habituellement depuis Pauphilet 'manuscrit K', et dont la cote est : Lyon, BM, Palais des Arts 77. La *Queste del saint Graal* se trouve aux folios 160 recto à 224 verso. Ce manuscrit est daté du 13e siècle. Après avoir appartenu au fonds de la Bibliothèque du Palais des Arts (ou de l'Académie) de Lyon, il se trouve actuellement à la Bibliothèque municipale de Lyon (la Part-Dieu) au département du Fonds ancien. Un ex-libris nous livre le nom de l'un de ses anciens possesseurs : Petrus Adamoli, de Lyon (Baumgartner 2007 : 12).

Outre la *Queste del saint Graal,* ce manuscrit de 263 folios contient deux autres textes du groupe des cinq romans arthuriens en prose que l'on nomme 'Cycle du Lancelot-Graal' : l'*Agravain* (partie finale du *Lancelot*) tout d'abord (fol. 1 à 159v), puis la *Queste,* et enfin la *Mort le roi Artu* (fol. 225r à 263). Cet ensemble correspond à la seconde moitié du Cycle total, puisqu'il va de la fin du *Lancelot,* où se préparent et se mettent en place les éléments du Graal, jusqu'à la disparition du monde arthurien décrite par la *Mort le roi Artu*. Un curieux hasard a fait que dans ce manuscrit, ces trois romans sont tous trois incomplets de leur début, et parfois de leur fin.

Le texte de la *Queste del Graal* dans le manuscrit K ayant été amputé de son début sans doute par le découpage d'une grande miniature, et de sa fin sans doute par la perte d'un cahier, nous avons eu recours, comme nous l'avons signalé, au manuscrit Z pour compléter notre texte ; de même, lorsque le copiste du manuscrit K commet une erreur ponctuelle manifeste, c'est à partir de ce manuscrit que nous le corrigeons ; toutes nos interventions sont signalées clairement.

Le manuscrit K a sans doute été copié à la fin du 13e siècle, il est très bien graphié et très soigné. Le texte est copié sur deux colonnes par page, de quarante lignes chacune. Nous ne saurions dire avec certitude s'il a été copié par un seul scribe ou plusieurs, mais certaines habitudes dans les graphies et la ponctuation, et une régularité caractéristique dans la manière de couper les mots en fin de ligne, semblent indiquer que la *Queste* au moins aurait eu un unique copiste.

Le récit de la *Queste* est scandé dans le manuscrit K par des lettres majuscules coloriées alternativement en rouge et en bleu, des 'lettrines', de deux tailles différentes : les plus grandes, qui s'étalent sur la hauteur de six lignes, indiquent de grandes articulations du récit ; les autres, bien plus nombreuses, et dont la hauteur correspond généralement à deux lignes, marquent l'équivalent de nos paragraphes (349 au total). Nous avons suivi la structuration indiquée par les lettrines, grandes ou petites, de ce manuscrit, et nous avons introduit des numéros pour ces paragraphes. Il faut cependant souligner que, même si un bon nombre de ces majuscules rubriquées se retrouvent dans de nombreuses copies, il n'existe pas deux manuscrits présentant exactement la même structuration.

L'édition du manuscrit K que nous présentons ici est la première étape d'une entreprise qui vise à offrir aux lecteurs et aux chercheurs des outils aussi fiables que possible, aussi confortables d'utilisation que possible, et qui puissent donner la vision de ce qu'est l'existence et la vie d'une œuvre au Moyen Age, à travers le support des manuscrits. Si de la *Queste* il nous est resté plus d'une cinquantaine de manuscrits des 13e, 14e et 15e siècles, c'est que cette œuvre a connu un très grand succès durant cette période. Peut-être un jour parviendrons-nous à donner le texte de chacun de ces manuscrits.

4. Principes de transcription : version 'courante' de l'édition

Suivant les normes éditoriales des textes littéraires médiévaux, nous spécifierons tout d'abord notre principe général d'une fidélité au manuscrit de base choisi, dans toutes ses modalités (4.1). Puis nous présenterons successivement les principes de transcription des voyelles et consonnes (4.2), l'usage des diacritiques ajoutés (4.3), les principes de résolution des abréviations (de lettre, de syllabe, de mot) (4.4), le mode de délimitation et de segmentation des mots (4.5), les principes de corrections éditoriales (4.6), les corrections apportées par le copiste (4.7), l'usage des majuscules (4.8), le principe de respect maximal de la ponctuation du copiste (4.9), la structuration du texte par les majuscules colorées (4.10), et enfin le rendu des épisodes en discours direct (avec jusqu'à trois niveaux d'enchâssement) (4.11).

4.1. Fidélité au manuscrit

Pour établir la version 'courante' de l'édition que nous donnons ici, nous nous sommes inspirés de l'ouvrage de référence procuré par l'Ecole nationale des Chartes et intitulé *Conseils pour l'édition des textes médiévaux,* sous la direction notamment de F. Vielliard, O. Guyotjeannin (pour le fascicule I : *Conseils généraux*, 2001), et P. Bourgain et F. Vielliard (pour le fascicule III : *Textes littéraires*, 2002). Etant donné cependant l'option de fidélité maximale que nous avons adoptée, et parce que les auteurs eux-mêmes prônent une adaptabilité intelligente des conseils qu'ils fournissent aux circonstances historiques de l'édition et à la nature du texte traité, nous avons adopté tant pour les graphies que pour la ponctuation un usage tempéré que nous explicitons ci-dessous.

Cette 'version courante' est **fidèle** au manuscrit, mais en **adaptant** dans un nombre restreint de cas sa transcription aux normes modernes :

- elle respecte les **graphies** du manuscrit K modulo des règles de transcription (*cf.* 4.2), d'emploi du tréma et de l'accent (*cf.* 4.3), de résolution des abréviations (*cf.* 4.4) et de séparation de mots (*cf.* 4.5) qui sont spécifiées ci-dessous ;
- elle respecte les **majuscules** et les **minuscules** du manuscrit ; nous remplaçons les minuscules par les majuscules uniquement au début du discours direct et au début des noms propres quand il n'y en avait pas dans le manuscrit (y compris *Dieu*) (*cf.* 4.8) ;
- elle respecte la **ponctuation** du manuscrit : contrairement à l'usage admis chez la plupart des éditeurs, qui ignorent la ponctuation du copiste et introduisent systématiquement une ponctuation moderne, **nous conservons toujours la ponctuation du manuscrit mais en l'adaptant dans certains cas aux signes typographiques modernes**. Nous ajoutons des signes de ponctuation modernes dans trois cas seulement : pour marquer le début du discours direct (deux-points, guillemets ouvrants et fermants, et tirets en cas de dialogue), pour encadrer l'incise (virgule autour de la formule *fait/fet il* dans le discours direct) et point d'interrogation dans les cas où le manuscrit n'en donne pas (*cf.* 4.9) ;
- elle respecte la **disposition** du manuscrit : elle indique les changements de folio et de colonne, et elle suit les passages à la ligne du manuscrit et elle respecte également les **articulations** du récit données par ce manuscrit : la segmentation en paragraphes respecte les lettrines et les lettres rubriquées marquant les débuts d'épisodes (349 paragraphes au total) ; nous les numérotons pour faciliter la lecture et les renvois (*cf.* 4.10).

Les changements que nous apportons dans la transcription concernent la distinction de certaines lettres, la résolution des abréviations, et la séparation régulière de certains mots :

- tous les manuscrits médiévaux comportent des **abréviations** ; pour le confort de la lecture, nous les avons résolues (*cf.* 4.4) ;
- les copistes attachent souvent ensemble, **agglutinent,** plusieurs mots formant une unité syntaxique, comme *delamie* pour *de l'amie, leuoit* pour *le voit*. L'édition 'courante' respecte l'usage moderne : nous scindons parfois en mots distincts (*le voit*) des mots que le lecteur verra attachés ensemble sur la photo du manuscrit, en ajoutant une apostrophe (*l'amie*) en cas d'élision phonétique.

Les ajouts dans le texte enfin sont les suivants :

- la **numérotation** des folios et des colonnes (entre < >), qui structure l'édition ; celle des paragraphes marqués par des majuscules rubriquées ; et entre parenthèses, la pagination de l'édition d'A. Pauphilet, qui était jusqu'ici l'édition de référence de ce texte ;
- des indications concernant le **discours direct** : des guillemets ouvrants précédés de deux points, et un point suivi des guillemets fermants ; dans le cas des dialogues, un tiret ; une majuscule (si le manuscrit n'en présente pas déjà) au début du discours direct et à la reprise du récit, et en cas de changement de locuteur ; des guillemets anglais simples pour signaler les inscriptions : textes inscrits sur un siège, une épée, etc. ; des guillemets anglais doubles pour encadrer un discours direct enchâssé dans un premier discours direct, et des guillemets anglais triples pour signaler un discours direct enchâssé au troisième niveau (*cf.* 4.11).
- un point d'interrogation là où le manuscrit n'en donne pas (et lorsque le manuscrit a un point d'interrogation, nous le transcrivons par un double point d'interrogation, comme en 162d, l. 30 par exemple) ;

- une majuscule au début d'un nom propre si le manuscrit présente une minuscule ;
- les cas de **correction** d'une erreur de copie, d'un oubli ou d'une lacune sont indiqués (*cf.* 4.6) :

Par deux fois, au bas d'un folio, se trouve copiée une partie de la ligne qui commence le folio suivant (bas des folios 199d et 223d). Cela annonçait le début d'un nouveau cahier. Nous n'avons pas intégré ces indications dans notre édition courante.

4.2. Principes de transcription des voyelles et des consonnes

Si dans la très grande majorité des cas, les scribes du Moyen Âge tracent les lettres de l'alphabet à peu près comme nous, il est des cas où ils ne font pas certaines distinctions auxquelles nous sommes habitués, et inversement il est des cas où ils en font que nous ne connaissons plus.

Distinctions introduites

Pour faciliter la lecture du texte, nous avons systématisé l'usage des 'lettres ramistes', c'est à dire la distinction entre la voyelle *-i-* et la consonne *-j-,* et de même entre la voyelle *-u-* et la consonne *-v-*. Les copistes connaissaient ces signes, mais c'était la position de la lettre dans le mot, plus que sa valeur phonématique, qui dictait leur choix. A partir du 16^{e} siècle, sous l'impulsion de Pierre de la Ramée (Petrus Ramus), cette distinction s'est systématisée.

Il est un cas difficile à trancher : celui du double *-u-* que l'on trouve dans le nom propre *Ewalach* : fallait-il le graphier *Evvalach,* ou *Ewalach* comme nous l'avons fait ?

Distinctions supprimées

Les copistes du Moyen Âge opèrent certaines distinctions que nous ne faisons plus : ainsi, ils possèdent plusieurs façons de **graphier** le *-s-* suivant qu'il est en début ou en fin de mot, et lorsqu'il est suivi de certaines consonnes (ligature *-st-* par exemple). Les imprimeurs ayant simplifié ces graphies, nous les suivons, et ne conservons dans la version 'courante' qu'une seule graphie pour *-s-* ; de même pour *-r-*, qui était en général droit après *-a-, -e-,* etc., et arrondi après *-o-, -d-,* etc.

Distinctions conservées : les chiffres romains

Pour le numéral *un* ou l'article indéfini, le copiste emploie soit le mot en toutes lettres, soit le chiffre romain *.i.* ; de même pour les autres chiffres romains. Nous conservons dans notre transcription les chiffres écrits en caractères romains entre deux points comme ils le sont dans le manuscrit : *.c.* pour 'cent', *.xx.* pour 'vingt', etc. Lorsqu'il y a au-dessus un autre chiffre romain suscrit pour indiquer un multiple, nous le graphions à la suite du premier : ainsi quand le manuscrit donne *.iiii.* surmonté d'un *c,* comme au folio 179b, nous graphions *.iiii.c.* à la suite ('quatre cents').

4.3. Signes diacritiques ajoutés : point sur le -i-, accent aigu sur le -e-, tréma, cédille

Les copistes du Moyen Âge n'employaient pas systématiquement le **point** sur le *-i-* (en cas de besoin ils employaient un accent aigu dans ce cas), et moins encore un **accent** sur le *-e-*, ou le **tréma**. Ils ne connaissaient pas non plus la **cédille**. Ces signes diacritiques sont devenus nécessaires pour une lecture aisée de nos jours : nous les avons introduits.

Emploi du point sur le -i-

Le copiste du manuscrit K place assez souvent un accent long sur le *-i-,* en cas de jambages multiples, pour le distinguer de *-n-* ou de *-m-*, etc. : ainsi par exemple dans *-in-* on aura un accent long sur le premier jambage, pour éviter la confusion avec *ni* ou *vi.* Nous emploierons systématiquement le point sur le *-i-*, y compris dans la version diplomatique. Mais la version fac-similaire respecte l'usage du copiste, le *–i-* ne portant pas de point, mais parfois un accent long lorsque le copiste l'emploie.

Emploi de l'accent aigu sur le -e- tonique

Au 13e siècle, la distinction entre *-é-* (*e* fermé) et *-è-* (*e* ouvert) toniques n'est pas systématique. Mais il nous fallait cependant distinguer ces *-e-* de *-e-* atone.

Il faut distinguer deux cas. Quand le *-e-* accentué est en finale absolue (*abé, gré,* les participes passés en *-é*, etc.), nous plaçons toujours un accent aigu sur la voyelle pour éviter toute ambiguïté avec un *-e* atone. Quand le *-e-* accentué final est suivi d'une consonne autre que *-s*, il ne porte jamais d'accent (*nef, mer, amer, met, tel,* etc.). Mais quand le *-e-* accentué en syllabe finale est suivi de *-s,* on distingue trois cas :

- dans les mots pluri-syllabiques, où *-s* final peut suivre un *-e-* accentué (par ex. le nom *palés* 'palais') ou un *-e-* atone (par ex. l'adjectif *pales* 'pales' ; et également dans les féminins pluriels en *-es,* ou les formes verbales de seconde personne *tu chantes,...*), nous accentuons toujours le *-e-* accentué pour éviter l'ambiguïté : c'est le cas dans la *Queste* pour les mots suivants : *adés* 'aussitôt', *aprés, emprés, arriés* 'arrière', *huimés* 'aujourd'hui'*, lués* 'dès', *palés,* les participes passés *remés* 'resté' et *confés* 'confessé', les noms propres *Pellés* et *Josephés ,* les adjectifs *mauvés, espés* 'épais'*,* le nom *bontés* pluriel de *bonté, a oés* 'au besoin', *rendés* impératif de *rendre*.
- dans les monosyllabes, à l'exception des déterminants *les, ces, mes/tes/ses* et de la forme *des* (*de* + *les*), les autres mots comportent un *-e-* accentué ; il n'y a donc pas d'ambiguïté possible, et nous graphions sans accent *pres* ('près, proche'), *pres* ('les prés'), et même la préposition *des* ('dès'), ou quelques mots au pluriel que la tradition incline à accentuer, mais que nous graphions sans accent : c'est le cas de *cles* pour le pluriel de *clef,* ou de *nes* pour le singulier et le pluriel de *nef* (184d *vint a la nes*, 219b *fors de la nes* ; mais la forme *nef* est la plus fréquente ; 182c *s'il veïst nule nef*), car il est peu probable qu'on confonde ce mot avec la forme négative atone *nes* ('ne les') ou avec l'adverbe *nes* (ou *neïs* 'pas même').
- enfin, si le mot se termine avec la diphtongue *-ié-*, suivie ou non de *-s,* on accentue toujours le *-e-* pour éviter toute ambiguïté avec une forme comportant un *-e-* atone (*griés* 'grave', *chiés* 'chez', *niés* 'neveu', *li briés* 'le message'). Pour les autres diphtongues comportant un *-e-* (*-ue-, -oe-*) on n'emploie pas d'accent.

Emploi du tréma : les hiatus au 13e s.

Nous utiliserons enfin un autre signe diacritique, qui nous sert à guider la prononciation de ce texte composé vers le premier tiers du 13e siècle et copié à la fin du même siècle. Beaucoup de groupes de voyelles étaient des hiatus, chacune des voyelles formant une syllabe : comme en français moderne dans *néon, Noël, crier, abbaye*, etc. En ancien français, *eü* se prononçait en deux syllabes, *enfoï* ('enfoui') en trois syllabes, etc.

Le 13e siècle, et spécialement la fin du 13e siècle, est une période où les hiatus commencent à disparaître. Comme ils étaient en ancien français bien plus nombreux qu'en français moderne, et qu'il existe souvent des diphtongues proches, il est des cas où nous

utiliserons le tréma pour indiquer que le groupe de deux voyelles dont l'une est ainsi marquée se prononce encore en hiatus, c'est à dire en deux syllabes.

Nous mettons un tréma sur *-i-* ou *-u-* quand il est deuxième élément d'hiatus dans les cas suivants où il y avait un risque de confusion avec la diphtongue :

- *-aï-* (*aït* SP3 du verbe *aidier, Caïn / Caÿn, païs, traïe* du verbe *traïr* 'trahir' distingué de *traie* SP3 du verbe *traire* 'tirer'),
- *-aü-* (*meschaü*),
- *-eï-* (*feïst, aseïssent, preïs, creï, deïté,* et donc aussi : *reïne*),
- *-oï-* *(poïst, afoï, oï* 'entendu' distingué de *oi* en une syllabe 'j'entends'*, oïl*),
- *-uï-* (un seul cas : *amuï*).

Nous ne l'utilisons pas en revanche dans des cas où il n'y a aucune ambiguïté car il n'existe pas alors de diphtongue correspondante :

- *-ae- (praerie),*
- *-ea- (seant),*
- *-eo- (reonde),*
- *-eoi- (seoir),*
- *-ia- (terriane),*
- *-io- (resurrection, passion),*
- *-ua- (puant).*

Nous ne l'utilisons pas non plus dans les cas suivants où il pourrait y avoir confusion entre deux mots dont l'un comporte un hiatus et l'autre non, mais où le contexte lève toujours l'ambiguïté :

- *-eu- (teu, seu, peu,* d'où un cas d'ambiguïté levée par le contexte : *peu* 'peu' */ peu* 'rassasié' */ peu* 'pu'*)* ; en outre cet hiatus *-eu-* est en train de se réduire, comme l'atteste par exemple la graphie inverse offerte par le manuscrit K : *moreussent* au passé simple au lieu de la forme attendue *morussent* ;
- *-ie- (conchier, terrienne, pacience,* etc.), d'où deux cas d'ambiguïté possible, mais là aussi levée par le contexte : *crient* en deux syllabes 'ils crient' */ crient* en une syllabe 'il craint' ; *deviez* en trois syllabes (participe passé du verbe *devier* 'mourir' : § 279 et 332), et *deviez* en deux syllabes ('vous deviez', personne 5 de l'indicatif imparfait du verbe *devoir)* ;
- *-oe- (loer)* avec hiatus*,* bien que dans d'autres mots le groupe *-oe-* soit une diphtongue (*oevre*) ;
- *-ue-* , d'où un cas d'ambiguïté, mais également levée par le contexte (*puez* en deux syllabes du verbe *puïr* 'vous puez*' / puez* en une syllabe 'tu peux'*).*

Il y a quelques risques d'ambiguïté dans nos choix, mais toujours le contexte lève ces hésitations.

Ajout de la cédille

Nous avons introduit l'usage de la cédille pour indiquer la prononciation [s] de *-c-* devant *-a-* et *-o-*.

4.4. Résolution des abréviations

Il est en ancien français des mots si fréquents qu'il n'apparaît pas nécessaire au copiste de les écrire complètement. Les abréviations utilisées dans le manuscrit K étaient courantes au Moyen Âge, mais cela fait bien longtemps qu'elles ne sont plus utilisées. Nous les avons donc 'résolues', afin d'offrir un texte lisible : nous donnons la liste de ces abréviations et de leur résolution ci-dessous. Nous distinguons entre les abréviations d'une lettre ou d'une syllabe indiquées par un signe spécial, les abréviations de mots particuliers très fréquents, et les abréviations par troncation, de noms propres en particulier.

Dans la version 'courante' de notre édition, les abréviations sont systématiquement résolues sans qu'on le signale, ce qui n'est bien sûr pas le cas dans les deux autres versions, 'diplomatique' et 'fac-similaire' (*cf.* section 5 pour plus de détails).

Abréviations vocaliques, consonantiques ou syllabiques courantes

Ces abréviations se résument à quelques signes très économiques : la note tironienne (une sorte de 9 sur la ligne ou en hauteur), une apostrophe de suspension en fin de mot, le *-x* final, les diverses sortes de barres au-dessus d'une voyelle ou d'une consonne, la barre en travers d'une consonne, et les voyelles écrites au-dessus d'une consonne.

Notes tironiennes :

- ***9*** sur la ligne pour *con-* ou *com-* : *commande / commant, comme, comment, compaignie, conchiez, conduira, confession, confondrai, congié, connoist, conquierre, conseilliez / conseillie / conseillera, conseust, conter, contremont, contreval, conversent, desconfiz, encontre* ;
- ^{9} en fin de mot et au-dessus de la ligne pour *-os* ou *-us* final : nous résolvons ce signe *-os* pour v^{9} (*vos*) et n^{9} (*nos*), *-us* pour pl^{9} (*plus*) et Art^{9} (*Artus* : 163c, 177b).

Apostrophe suspensive :

- ’ en fin de mot pour *-er* ou *–ier*: *al’* (*aler* 173a), *men’* (*mener*), *mest’* (*mestier* 176c), *parl’* (*parler* 187b).

Tilde sur une consonne pour *–or* :

- ˜ en fin de mot ou à l'intérieur du mot pour *-or* : *greigñ* (*greignor* 185d), *seigñ* (*seignor* 172d), *nepec* (*neporec* 194c).

Le *-x* final : dans ce manuscrit, le *-x* final apparaît encore, dans un tiers des cas environ, comme une abréviation de *-us*, mais très souvent il est devenu l'équivalent d'un *-s* final ; c'est pourquoi nous ne l'avons pas 'résolu'. Ainsi, sur une cinquantaine de mots présentant cette marque finale, une vingtaine d'entre eux offrent plusieurs variantes : soit la forme en *-x,* soit la forme en *-ux,* soit la forme en *-lx,* soit la forme en *-us* :

i. *-ax* : *biaus, biaux* et *biax* alternent (parfois dans la même page : ex. : *Biax niés* en fin de colonne 161a, *Biaux niés* en début de colonne 161b) ; *Graax* alterne avec *Graaux* et *Graalx* ; de même on a *chevax / chevaus / chevaux, fuissiax / fuissiaux, loiax / loiaux, max / maux, oisiax / oiesiax / oisiaux / oisiaus, solax / solaux / solauz / soleux, toriax / toriaux, vessiax / vessiaux* ;

ii. *-ex* : si *tiex* et *itiex, Diex* et *Dex* ne présentent aux formes fléchies que ces formes, en revanche on a *celestiex / celestielx / celestieux, chevex / cheveux, ciex / cielx, esperitex / esperitiex / esperitelx / esperitielx / esperituex* (on trouve ces quatre formes alternant entre les fol. 168 et 199), *hontiex / honteus, merveillex / merveilleux / merveilleus, mortiex / mortelx / mortielx, naturiex / naturelx, perillex / perilleux / perilleus* ;

iii. *-ix* : *gentix / gentilx / gentis, vix / vilx / vilz* ;

iv. *-ox* : *cox / coux*.

Par ailleurs, les alternances *-x/-s/-z* révèlent leur quasi équivalence dans ce manuscrit de la fin du 13e siècle : ainsi on a *feux* et *feus* dans le même passage (fol 181b), ou *faux* et *fauz,* ou *elx* et *els,* ou *leux* et *leus,* etc.

Le *p* barré en bas : *par (par, par mi), pt (part), pdoĩt* (*pardoint* 196c) ; ou *per* : *pdue* (*perdue* 181c), *pc* (*Perceval* 186d), *coup'* (*couper* 188d).

Barre de nasalité équivalant à *-n-* sur une voyelle: dans le manuscrit K c'est l'abréviation la plus fréquente, spécialement à partir du folio 167 ; sur le modèle de *sãz* (*sanz*), cela concerne les mots suivants fréquents dans lesquels on restitue un *-n-* : *avons, monter,* les adverbes en *-mẽt* > *-ment,* la 6e personne des verbes en *-ẽt* > *-ent* ; et également les mots suivants : *abandonnees, acomplie, aingniax, ainz, ainznez, amendera, amont, ancienne, annonce, aparanz, aparteingne, arçons, autant, avant, aventures* (187c), *avint, avironné / avironnez, avision, avons, baron(s), bien, blanc, bon / bons, braiant, bretaingne, ceanz, ceainz, ceinne, ceint, cendal, champions, chantoit, chevauchant, ciconstance / circonstance, cimentiere* (168c), *comande / comandoit / commande, comandement, combatez, coment, comencement, commence / commença, compaingnie, compainz / compaignon / compaingnon, confondre, conquis, contes, covient, cuidons, decevement, deffendre / deffent, demain, demanda / demande, denonciee, descent, devant, devons, dolenz, don, donc, donroi / doing / doingniez, dont, dormant, einsint, empeint, en, enfrainte, enjoint, envoia, erranz / erranment, escient, estrange, firmament, fluns, foisonnerent, fondement, fontainne, forvoiant, frain / freins, front, gent / genz, gentis, gloutonnies, graindre, granment, grant, guerredons, habondance, honte, itant, Janaans, laienz, l'en, lendemain, lingnage, Lion, lions, loing, loingntains, lonc, maçonné, main / mains, mainent, maint / mainte / maintes / mainz, maintenant, maintendrai / maintient, mande / manda, mehaingniez / mehangnié, meint, Melianz, m'en, menra, meson, mien / miens, mon, monde, montaingne, monter / monta / monte, Mordrain / Mordrains, Nascien, nomme / nommer / nommee, non, nonante, nonne, oiant, onnor, orendroit, orient, oroisons, paiennie, pains, pardoint, parent / parenz, passion, perron, pesanz, plaindre / plainz / plaingne, poing, poingnant, point, porvoiant, prendrai, preudon / preudons, prochain / prochainnement, quant, querant, religion, remaindre / remaindra / remaindras / remaindrez, remananz, remembrance, renommee, reponnoit, respondi / respont, restanche, revint, riens, ront, saingnast, saint / sainte / sainz, semblance, semonst, senefiance, sentent, serjant / serjanz, sermonna, serpent, son, sospirant, soudainnement, souverain, subjection, talent, tant / tanz, t'en, tendront / tint, tens, tent, terriannes, terriennes, tornoiement, umain, vaincuz / vainquist, vendrai / vendra / vient / vint / vien / je vieng / viengne / viengnes / vindrent, vent, verdoianz, vilains / vilainnement, voiant.*

Parfois la barre de nasalité est à transcrire par *-m* : ainsi dans *cõ* (*com*), car ce mot prend cette forme quand il est graphié en clair ; de même devant une consonne labiale : *chambre, champions, combatre, comme, flamme*, *membres, sommet, sembloit, temple.*

Enfin parfois la barre de nasalité équivaut à une abréviation et est à transcrire par *-en-* ; c'est en particulier le cas assez souvent dans les adverbes en *-ment* : *durem̃t (durement), onguem̃t (longuement), soudainem̃t (soudainnement), longuem̃t (longuement), ueraiem̃t (veraiement)* ; mais également dans d'autres mots : *am̃dera (amendera), am̃tut (amentut), comandem̃t (comandement), com̃ce (comence), com̃t (coment), dampnem̃t (dampnement), departem̃t (departement), estoĩt (estoient), m̃gier (mengier), m̃giez (mengiez), ploĩt (parloient), serem̃t (serement)*.

Les voyelles *a, i* et *o* suscrites à un *q* doivent être résolues en *-ua-, -ui-, -uo-* :

i. *q^{a}nt* (*quant*) qui est très souvent abrégé, *q^{a}nque* (*quanque / quanqu'*), et *neporq^{a}nt* (*neporquant*) ;
ii. *q^{i}* (*qui*), *req^{i}st* (*requist*), *cinq^{i}eme* (*cinquieme*), *q^{i}l* (*qu'il*), *vai~q^{i}st* (*vainquist*) ;
iii. *q^{o}i* (*quoi* 166b).

Dans tous les autres cas, lorsque les voyelles *a, e, i, o* sont suscrites, c'est un *-r-* qui doit être rétabli et le groupe doit être résolu en *-ra-, -re-, -ri-* ou *-ro-* :

i. pour *a* suscrit : *g^{a}nt* (*grant*), *ent^{a}* (*entra*), *recev^{a}* (*recevra*), *uiu^{a}* (*vivra*), *p^{a}erie* (*praerie*), *met^{a}* (*metra*) ;
ii. pour *e* suscrit : *vost^{e}* (*vostre*), *met^{e}* (*metre*), *aut^{e}* (*autre*), *aut^{e}s* (*autres*), *conoist^{e}* (*conoistre*), *demonst^{e}* (*demostré*), *est^{e}* (*estre*), *faut^{e}* (*fautre*), *t^{e}re* (*terre*), *ent^{e}* (*entre*) / *ent^{e}e* (*entree*), *most^{e}* (*mostre*), *oeu^{e}* (*oevre*), *p^{e}nt* (*prent*), *p^{e}st^{e}* (*prestre* 186c), *c^{e}stiens* (*crestiens*) ;
iii. pour *i* suscrit : *c^{i}st* (*crist*), *p^{i}e* (*prie* 185d), *p^{i}er* (*prier* 185d), *p^{i}stre~t* (*pristrent*) ;
iv. pour *o* suscrit : *met^{o}ie* (*metroie* 170a), *ent^{o}it* (*entroit* 171b), *c^{o}iz* (*croiz* 173d), *au^{o}ie* (*avroie*) / *au^{o}iz* (*avroiz* 188d), *ot^{o}i* (*otroi*), *t^{o}p* (*trop*).

Barre au-dessus de *q* : elle doit être transcrite par *-ue* : *q̄* (*que*), *q̄n* (*qu'en*), *onq̄s* (*onques*), *q̄ste* (*queste*), *q̄l* (*quel*), *q̄il* (*que il*), *iusq̄* (*jusque*) ; en revanche, comme on l'a vu plus haut, *q* avec *i* suscrit et suivi de *l* est transcrit *qu'il* ou *qui l'* puisque seul un *i* doit être rétabli : on a ainsi transcrit *q+* tilde *+il* par *que il,* et *q+ i* suscrit *+l* par *qu'il* (185a, 195a, 196b, 205c, l. 38 à comparer avec 205c, l. 1 et 4) ou *qui l'* (196d, l. 20).

Barre d'abréviation à transcrire par *-er-* ou *-ier-* ou *-re-* : *ap̄s* (*aprés* 163a), *couch̄* (*couchier*), *descovt̄* (*descovert* 163b), *errent̄* (*errerent*), *est̄* (*ester* 171c), *fratnité* (*fraternité*), *hbgiez* (*herbergiez*), *hmitage* (*hermitage*), *legs̄* (*legiers*), *Logs̄* (*Logres*), *mane* (*maniere* 163a), *men̄* (*mener*), *mci̇* (*merci*) / *mcie* (*mercie*), *me* (*mere*), *mueilles* (*merveilles*) / *mueilliez* (*merveilliez*), *most̄* (*mostier*), *nom̄* (*nommer* 164c), *p̄miers* (*premiers*), *p̄nt* (*prent*), *p̄stee* (*prestee*), *p̄stre* (*prestre*), *pudom̄* (*preudom*), *travs̄* (*travers*), *t̄rien* (*terrien*) / *t̄rienes* (*terriennes*), *trou̇* (*troverent*), *t̄tre* (*tertre*), *vesp̄s* (*vespres*), *volent̄s* (*volentiers*) ;

Barre d'abréviation ou de suspension à transcrire par *-on-* : *s̄t* (*sont* 164a) ; ou par *-hés* (*Josephés* 167d) ; ou par *-et-* : *proph̄e* (*prophete*) ; ou par *-omi-* : *d̄ni* (*domini*) ; ou abréviation de la fin à suppleér : *meesm̄* (*meesmes* 183d) ; *e* (*est 185d*) ;

; après *-n-* ou *-v-* équivaut à *-ost* : *n;re* (*nostre*), *v;re* (*vostre*) ;

; après *q* et barrant le jambage est à transcrire *-que* : c'est le cas pour *quanq;* (*quanque* 168c, 175b).

Abréviation de mots

Certains mots sont systématiquement abrégés, d'autres le sont presque toujours : il s'agit de la conjonction de coordination *et*, des noms communs *chevalier* et *chevalerie*, et de certains noms propres.

Z pour *et* : la conjonction de coordination n'est écrite en clair que dans quelques cas rares : quand elle est en début de phrase avec un *E-* majuscule : *Et,* et deux fois à l'intérieur d'une phrase (179b) ;

;/ (un point central avec une virgule au-dessus et une au-dessous) pour *est* (un seul cas : 222b) ;

mlt est développé en *mout,* et *mltes* en *moutes,* car ce sont les deux seules formes qui apparaissent dans ce manuscrit quand ces mots sont écrits en clair ;

chevalier, chevaliers et *chevalerie* ne sont jamais écrits en clair dans ce manuscrit de la *Queste.* Nous avons choisi de développer leurs abréviations, *chlr, chlrs* et *chlrie,* respectivement en *chevalier, chevaliers* et *chevalerie,* qui sont les graphies correspondant

à la langue et au caractère dialectal de ce manuscrit, qui écrit par ailleurs pour le verbe correspondant : *chevauche.*

Graphies et abréviations des noms propres

Dans le manuscrit K de la *Queste*, sur près de 130 noms propres au total dont une cinquantaine n'apparaissent qu'une fois, seulement une quinzaine, des noms propres de personnages en général, sont abrégés, par suspension le plus souvent. Les autres sont écrits en clair, mais varient parfois dans leur graphie.

Ce sont les noms les plus fréquents qui sont abrégés, en général par suspension : ceux de Lancelot, Gauvain, Galaad, Arthur, Perceval, principaux protagonistes, mais aussi ceux de Bohort, Lionel, Yvain, Josephé, et de quelques autres encore. Le nom de Lancelot est toujours abrégé, ce qui témoigne de sa célébrité au 13^{e} siècle. Mais il faut aussi souligner que certains noms ne sont jamais abrégés, bien que très fréquents : celui du Graal, que le copiste écrit presque toujours avec une majuscule, ou celui de Dieu (toujours graphié avec une minuscule dans le manuscrit).

Pour les noms propres on distinguera trois cas : ceux qui ne sont jamais abrégés, ceux qui sont toujours abrégés, et ceux qui alternent les deux types de graphies.

Noms propres toujours écrits en clair

Certains noms propres n'apparaissent qu'une fois, et donc la seule information qu'ils portent concerne l'usage de la déclinaison, on les évoquera dans l'étude de la langue du manuscrit (*cf.* section 7).

Quelques noms propres, de personnages ou de lieux, ne sont jamais abrégés, et sont invariables : *Crudel*, *David*, *Elyezer*, *Escorant*, *Eve*, *Guenievre*, *Corbenyc*, *Joseph (d'Arimatie), Judas, Logres, Marie, Pellés,* etc.

D'autres, jamais abrégés ni déclinés, présentent cependant des graphies différentes : *Abarimacie / Arimacie / Arimatie / Arymacie, Adam / Adan, Elyan / Elyen, Ewalach / Ewalech / Evalac, Illande / Irlande, Israel / Israhel, Sarras / Sarraz, Symeon / Symeu*.

Quelques noms propres qui ne sont jamais abrégés se déclinent, avec en outre des graphies différentes : *Abiax / Abel, Caïns* ou *Caÿns / Caïm* ou *Caÿm*, *Calogrenanz / Calogrenant, Diex / Dieu* ou *Dex / Deu* ou *Damediex* ('Seigneur Dieu') / *Damedieu, Graalx / Graal, Hestors / Hestor, Melianz / Melyans / Melyanz / Meliant / Melyant / Melian / Melyan* (sept formes différentes), *Mordrains / Mordrain* (avec une barre de nasalité parfois), *Priadans / Priadan, Salemons / Salemon* (avec parfois une barre de nasalité), *Tholomers / Tholomer, Urlans / Ullan, Vagans / Vagan,* et quelques autres moins fréquents (*cf.* 7.2).

Noms propres toujours abrégés

C'est le cas de quelques noms propres seulement, sept au total : *Lancelot, Bademagus, Gaheriet, Keu, Yvain, Jérusalem, Jhesucrist.* Pour ces noms, nous ne disposons pas de forme claire dans le texte : comment résoudre l'abréviation ? On a suivi dans ce cas l'usage le plus fréquent dans les textes en prose arthuriens du 13^{e} siècle.

Lancelot (225 occurrences) apparaît toujours dans le manuscrit K sous la forme *Lanc.,* suivie d'un point au milieu de la ligne et avec un tilde sur le *-c-* : nous le transcrivons *Lancelot,* sans flexion, ce qui semble être sa réalisation la plus fréquente au 13^{e} siècle – contrairement au 12^{e} siècle où il se déclinait.

Quatre autres noms de personnages sont systématiquement abrégés dans notre manuscrit : le nom de ***Bademagus*** (13 occurrences) est abrégé soit en *bad'.* ou *band.',* soit en *badem*., avec une barre d'abréviation sur le *m* ; on le résout *Bademagus / Bandemagus* quand il a fonction de sujet, et *Bademagu / Bandemagu* pour le régime. ***Gaheriet*** (4 occurrences), abrégé en *Gah*.', est résolu avec *-z* quand il est sujet. Le nom du sénéchal ***Keu*** (4 occurrences) est toujours abrégé en *K.,* que nous résolvons en *Keus* car il a soit la fonction de sujet (3 fois), soit celle d'apostrophe (une fois). Le nom d'***Yvain*** enfin (13 occurrences) est toujours abrégé en *.y.* ; on le développe en le déclinant, car les termes qui l'accompagnent se déclinent (*mes sires Y., Y. l'Avoltre*).

Enfin l'abréviation *jerl~m* est transcrite *Jerusalem* (6 fois), et *jhucrist* (89) */ jhucriz* (6), avec une barre d'abréviation sur le *u,* sont transcrits en *Jhesucrist/-criz.*

Noms propres tantôt écrits en clair, tantôt abrégés

Il en est de trois sortes : ceux qui apparaissent invariables quand ils sont en clair quelle que soit leur fonction, ceux qui varient par la déclinaison, et ceux dont la graphie varie.

Dans le cas où la graphie en clair est toujours la même, on résout la forme abrégée comme la forme en clair. C'est le cas de ***Artus, Galaad*** et ***Perceval***. Le nom du roi Arthur (29 cas dans K), *Artus,* s'abrège rarement (*Art*[9]) et ne se décline pas dans le manuscrit K ; en revanche dans le manuscrit Z complémentaire il se décline (*Artus* en fonction de sujet, *Artu* ou *Artur* comme régime). Le nom de ***Galaad*** (242 occurrences) est souvent écrit en toutes lettres et n'est jamais fléchi ; son abréviation par suspension (*Gal'.*) est donc transcrite *Galaad*. De même ***Perceval*** (167 occurrences), invariable quand il est écrit en clair quelle que soit sa fonction, est souvent abrégé par suspension en *Perc'*. Enfin, l'un des rares noms de lieu à pouvoir être abrégé, ***Kamaalot****,* alterne avec ***Camaalot***, parfois abrégé de sa fin.

Formes déclinées des noms propres abrégés

Les noms propres respectant bien la déclinaison n'offrent pas de difficulté en cas d'abréviation. Ainsi **Gauvain** (98 occurrences), bien qu'il soit presque toujours abrégé en *G.*, apparait en clair une fois dans ce manuscrit de la *Queste*, et sous la forme du cas-sujet en fonction d'apostrophe : *Gauvains* (fol 198a). En outre il est souvent précédé de l'expression *mes sire(s)* ou *mon seignor,* qui se décline. Nous avons donc fait l'hypothèse que le nom *Gauvain* se déclinait régulièrement, comme c'est d'ailleurs le cas dans d'autres textes au Moyen Âge, et nous résolvons l'abréviation suivant sa fonction : *Gauvain* (23 cas) en fonction de cas-régime et en particulier quand le *G.* est précédé de *mon seignor*, et *Gauvains* (75 cas) en fonctions de sujet et d'apostrophe, souvent précédé de *mes sire* (en apostrophe) ou *mes sires* (en sujet) puisque la seule fois où il apparaît sous cette forme c'est dans cette fonction. Ainsi : *Ha ; G.* (fol. 163d) est transcrit : *« Ha, ! Gauvains… »* ; et *G. G.* (ibidem) est transcrit : *« Gauvains, Gauvains… »*. Les groupes doublement abrégés *mes s. G.* ou *mon s. G.,* ainsi que les groupes triplement abrégés *m. s. G.,* sont transcrits *mes sire(s) Gauvains* ou *mon seigneur Gauvain* suivant leur fonction.

De la même façon, **Josephés / Josephé** se décline quand il est en clair, et quand il est abrégé par suspension (*josep.* avec une barre de suspension sur le *p*), le *-s* de flexion est indiqué. Il est un seul cas, en fin de ligne (au § 46, fol 167d) où il est abrégé en *josp-* et non pas en *josp-s (Josephés)* comme on l'attendrait. Inversement, par trois fois (fol 192a, 224a, 224a) on a la forme *Josephés* avec *-s* en fonction de régime. De même le nom de **Merlin**, *Mellins / Mellin*, est lui aussi bien décliné ; il ne s'abrège qu'une fois en fin de ligne en *mell;* en fonction de sujet : on a donc dans ce cas transcrit *Mellins* (178a). De même encore **Nasciens** ou *Naciens* / *Nascien,* qui est parfois abrégé (*Nasc.* avec une barre sur le *c*) ; sur 11

occurrences avec –*s* final, 7 sont en fonction de sujet , 3 après l'expression *avoir nom,* et 1 comme complément (192b) ; et sur les 8 occurrences de *Nascien,* 5 sont en fonction de régime et 3 de sujet ; quand il est abrégé en fonction de sujet nous l'avons graphié *Nasciens,* au cas-sujet, puisque c'est sa forme la plus fréquente en cette fonction (209c, 209d).

D'autres noms en revanche posent un problème de transcription quand ils sont abrégés, car ils se déclinent irrégulièrement lorsqu'ils sont écrits en clair : c'est le cas de **Bohort** de Gaunes, personnage fréquent (153 occurrences), cousin de Lancelot et frère de Lionel, qui est presque toujours écrit en clair mais mal et peu décliné ; comme c'est souvent la forme *Boort* (129) qui est sujet, dans les rares cas où il est abrégé en *bo.,* nous l'avons transcrit *Boort,* sauf une fois, quand il est sujet antéposé au verbe. Et une fois nous avons la graphie *Bohes* (fol 163a : sujet).

Le cas de **Lionel** enfin (31 occurrences), frère de Bohort et cousin de Lancelot, est particulier. Son nom varie fortement. Parfois il apparaît sous la forme longue (4 fois) *Lyoniaux, Lyonel* (au premier fol. 160b et aux fol. 202b et 204c), mais plus souvent (27 fois) sous une forme courte sans signe d'abrègement, c'est pourquoi nous le transcrivons tel quel : *Lions / Lion* (aux fol. 160c-d, 162a, 165b) et *Lyons / Lyon* (aux fol. 205-206). Les deux séries de formes ne se trouvent pas dans les mêmes passages, mais il ne semble pas s'agir de deux mains différentes.

En conclusion, dans ce texte du début du 13^{e} siècle qui nous est conservé dans un manuscrit copié sans doute à la fin du même siècle, on constate une sorte de fléchissement de la déclinaison : la résolution des abréviations a tenu compte de ce facteur.

Graphies et abréviations de sire, sires, seignor

L'abréviation des diverses formes du mot *sire/seignor,* qui est relativement fréquente, se présente comme un *s* majuscule ou minuscule entre deux points : *.S.* ou *.s.* – sans que pour l'instant on puisse expliquer le choix de la majuscule ou de la minuscule qui est plus fréquente. Sa résolution pose deux problèmes : celui du *s* initial, et celui de la forme du mot et de sa déclinaison. Dans l'édition courante, pour le *s* initial, nous n'avons pas suivi les variations du copiste, mais nous avons adopté un usage régulier : avec majuscule en tête de discours direct, et avec minuscule ailleurs.

Le second problème concerne la résolution de l'abréviation en apostrophe ou devant un nom propre de personnage au singulier. L'abréviation *.S.* ou *.s.* apparaît en effet dans trois emplois différents qui correspondent à trois graphies en clair différentes dans le manuscrit. Lorsqu'il est écrit en clair, ce mot se décline, mais selon une triple forme : *sire, sires* et *seignor. Seignor* est toujours régime ou sujet pluriel, mais pour le cas-sujet singulier le copiste introduit une distinction supplémentaire : la forme *sire* apparaît toujours en fonction d'apostrophe (sauf à la fin du texte dans deux cas), en début de discours direct, alors que *sires,* avec -*s* final, est toujours sujet du verbe (*cf.* section 7). Pour résoudre l'abréviation, on suivra donc cet usage, et on transcrira *S.* ou *s.* en début de discours direct par *Sire,* alors que dans la phrase, lorsque le mot est sujet, on transcrira la même abréviation par *sires.*

Cette abréviation concerne essentiellement Gauvain : l'abréviation *.M.S.G.* correspond soit à *mes sire Gauvains* en apostrophe (sans -*s* de cas-sujet pour *sire*, mais avec -*s* pour *Gauvains*), soit à *mes sires Gauvains* en fonction de sujet dans le récit et en particulier en incise (avec -*s* de cas-sujet pour *sires* et pour *Gauvains*), soit à *mon seigneur Gauvain* si le groupe est au cas régime. Ainsi par exemple : *Mes .s. G. fet Lanc.* (fol 161b) est transcrit : *« Mes sire Gauvains, fet Lancelot… »*, *Sire fet .M.S.G.* (fol 163c) est transcrit : *« Sire, fet mes sires Gauvains… », Si dist a mon .S.G.* (fol 163d) est transcrit : *si dist a mon seignor Gauvain..*, *Si respont a .M.S.G.* (fol 197a) est transcrit : *si respont a mon seignor Gauvain.*

Notons que l'expression désignant Dieu, *nostre sires / seignor,* n'est jamais abrégée et comporte un *–s* final au cas-sujet. Le copiste l'emploie généralement sans majuscule ; mais nous avons choisi de la transcrire avec majuscules (*Nostre Sires / Nostre Seignor*), comme nous avons transcrit avec majuscule *diex,* etc.

4.5. Délimitation et segmentation des mots (cf. Tableau récapitulatif ci-dessous)

Séparer ce qui est graphié attaché

Comme on le voit sur la photo du manuscrit, assez souvent le scribe attache des mots que nous avons pris l'habitude de séparer spécialement depuis les débuts de l'imprimerie. En effet, dans les manuscrits médiévaux, bien des mots sont transcrits accolés les uns aux autres lorsqu'ils forment une unité syntaxique. Il peut s'agir d'un enclitique précédant un mot accentué (article + nom : *ladamoisele*, pronoms + verbe : *illiot* (= *il li ot*), d'un groupe prépositionnel (*entraux* : *entr'aux*), d'une proposition brève : *silidist* (= *si li dist*), de groupes liés (*laouil = la où il*).

Malgré notre parti-pris de fidélité, et afin de permettre une lecture aisée, dans notre édition 'courante' nous dégroupons systématiquement ces mots en suivant les normes de la graphie moderne, et en employant, en cas d'élision, **l'apostrophe** – signe diacritique qui n'existait pas au Moyen Âge –, pour marquer la cohérence du groupe. C'est ainsi que nous avons systématiquement séparé l'article du nom, le pronom sujet ou régime du verbe (*senaloit = s'en aloit*), la préposition du nom ou du pronom qui la suit (*degent = de gent*). En revanche, dans la version 'fac-similaire' de notre édition, les groupements opérés par le copiste sont respectés.

Nous avons également séparé dans la version 'courante' les adverbes *si* ou *tres* de l'adjectif ou de l'adverbe sur lesquels ils portent, alors qu'ils sont souvent graphiés liés. *Tres* mérite quelque explication : à l'origine préposition et surtout préfixe intensif de verbe (*trespasser*), d'adjectif (*tresgrant*) ou d'adverbe (*tresbien*), il reste encore préfixe au 13^{e} s. en particulier pour les verbes (*trespasser* et *tressaillir* sont graphiés en un seul mot dans le manuscrit K). Pour les adjectifs et les adverbes le changement est en cours (voir Marchello-Nizia 2011) : le manuscrit K donne *tresbien* et *tres bien, tresgrant* et *tres grant, tresbon* et *tres fole* ; dans l'édition nous graphions *tres* séparément dans tous les cas où *tres* porte sur un adjectif qualificatif ou un adverbe, en revanche devant un verbe et devant l'indéfini *tout/tuit* nous le considérons comme un préfixe et nous le graphions attaché.

Il y a dans le manuscrit K quelques expressions qui sont systématiquement ou presque écrites en une seule unité, alors qu'en français moderne nous les 'dégrouperions' : *ersoir* ('hier soir' : 5 occurrences)*, aeise* ('à l'aise', 'content').

Il y a quelques mots que le(s) copiste(s) de K graphie(nt) toujours en un seul mot, comme nous le ferions en français moderne, mais qui, au 13^{e} siècle, sont encore parfois écrits en deux éléments : le nom *mileu,* l'adverbe *jadis*, etc. D'autres mots typiquement médiévaux, à l'origine formés de deux éléments, sont également graphiés systématiquement en une seule unité : *atout* (= *a tout* : 'avec tout')*, dejoste, ensus, huimés, pieça* (= *piece a* 'il y a un grand moment').

Quelques autres mots, en revanche, sont en deux parties, alors que l'usage sera différent dans d'autres manuscrits : *en coste* ('à côté de').

Restent un certain nombre de mots dont la graphie, en un ou deux mots, varie encore : nous les étudions ci-dessous et les donnons dans le Tableau suivant. S'agissant de

changements par grammaticalisation ou lexicalisation en cours au 13e siècle, il nous a paru important de respecter l'usage du copiste.

Les cas de variation : mots en cours de figement

Ces variations reflètent un état de langue précis, celui du 13e siècle, et une évolution en cours : **pour tous ces groupes en cours d'unification, nous avons respecté l'usage du copiste, et donc notre édition reflète cette variation**. Dans les quelques cas où un mot de ce type est écrit sur deux lignes, nous l'indiquons, car alors la variation n'est pas significative.

Il s'agit d'une quinzaine de formes, qui dans le manuscrit K de la *Queste* se présentent tantôt sous la forme ancienne en deux mots, tantôt sous la forme plus tardive ou moderne en un mot : on a, parfois à quelques lignes de distance ou même sur la même ligne, *a eise / aeise, a tant / atant, en mi / enmi, jus que / jusque, li quiex / laquele, mie nuit / mienuit, par mi / parmi, puis que / puisque, quant que / quanque, quel que / quelque, toutes voies / toutevoies, tres bien / tresbien.* A cette liste il faut ajouter une vingtaine de verbes précédés des préfixes *en-* et *entre-* ; ceux préfixés en *en* sont le plus souvent en deux mots (*emporter, emmener*), alors que ceux préfixés en *entre-* sont en général graphiés en un seul mot, et, pour ceux qui perdurent actuellement, ils continuent à former un seul mot : *s'entraimer, s'entreconoistre, entremeslé, entrepris, s'entreveoir,* etc.

Il est un cas frappant, celui de *jamais / jamés* : sur ses 83 occurrences, il apparaît une seule fois en deux mots séparés syntaxiquement : '*que JA ne faudriez MAIS a damoisele'* (§ 144, fol. 185c) ; et par ailleurs, *ja* est parfois employé seul (fol. 175d) ; l'existence de cette variation montre que la grammaticalisation de cet adverbe n'est pas complète, mais elle est bien près de l'être. *Aeise, atant, enmi, toutevoies* sont également déjà plus fréquemment écrits en un seul mot.

Mais inversement, *jusque, parmi, puisque, quan que* ('tout ce que')*, quel que (… que)* sont le plus souvent encore écrits en deux éléments.

Quelques mots, enfin, présentent une graphie différente suivant leur emploi : *en mi* est toujours graphié en deux éléments quand *mi* a sa valeur de substantif sans complément (*en mi* 'au milieu') ; *mienuit* est graphié en une seule forme quand il est adverbe ('à minuit'), en deux formes quand *nuit* est encore substantif et est précédé d'article (*a la mie nuit* 'au milieu de la nuit').

Si ce qui apparaît dans notre édition sur l'écran est bien la graphie du manuscrit, cependant, à un niveau plus abstrait, pour faciliter le traitement automatique du texte, nous avons fait en sorte que les deux types de réalisations, scindée ou non, soient accessibles lors de requêtes : ainsi, si l'on demande *parmi,* apparaîtront aussi bien les formes en deux mots *par mi* que celles en un mot *parmi*. La liste des formes concernées et la réalisation (scindée ou non) choisie pour les requêtes figurent dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Dans l'édition courante, lorsque les deux éléments de ces mots sont graphiés attachés, le premier est en rouge.

Tableau récapitulatif des formes en cours de figement au 13e siècle et dans le manuscrit K

Mots tels que nous les transcrivons	***Nombre d'occurrences et graphies dans le MS***	***Forme retenue pour les requêtes***[7]

[7] Dans le langage de requête CQL, pour chercher une séquence de plusieurs formes, il faut mettre des guillemets autour de chaque forme, vous pouvez donc copier/coller directement les exemples donnés dans cette colonne dans le formulaire de requête.

aeise, a eise	16 occurrences : 14 en 1 mot, 2 en 2 mots avec un petit blanc (173b, 179a)	"aeise"
atant, a tant,	44 occurrences : 23 en 1 mot + 2 dans le ms Z 8 en 2 mots, 7 en 2 mots avec une majuscule initiale, 4 sur deux lignes.	"atant" ou "a" "tant" selon la graphie du manuscrit
dejoste	3 occurrences : 3 en 1 mot	"dejoste"
desus	44 occurrences : 44 en un mot	"desus"
devers	20 occurrences : 19 en K, 1 en Z : 17 en 1 mot, 2 sur deux lignes (192c, 193d), 1 sur deux lignes en Z (191d)	"devers"
en coste	1 occurrence : 1 en 2 mots (petit blanc) (213c)	"encoste"
enmi, en mi	15 occurrences : 10 en 1 mot, 5 en 2 mots	"enmi"
Verbes préfixés en en-/em- *: voir détails au bas du tableau*	51 occurrences : 25 en un mot (surtout *emporter*), 25 en deux mots (surtout *emmener*), 1 sur deux lignes	
ensus	3 occurrences : 3 en 1 mot	"ensus"
Verbes préfixés en entre- *:* *voir détails au bas du tableau*	40 occurrences : 33 en 1 mot, 3 en 2 mots, 4 sur deux lignes	En un mot
ersoir	5 occurrences : 5 en 1 mot	"ersoir"
huimés	13 occurrences : 13 en 1 mot	"huimés"
jadis	17 occurrences : 17 en 1 mot	"jadis"
jamais, jamés, ja…mais	83 occurrences : 78 en 1 mot 4 sur deux lignes (174c, 201d, 220a, 220a) 1 séparé (185c : ja ne faudriez mais d'aide)	"jamais", "jamés" (sauf le cas où séparés syntaxiquement)
jusque, jusqu', jusques jus que, jus qu'	88 occurrences : 85 dans K: 72 en 2 mots (avec petit blanc parfois) 10 en 1 mot, 3 sur deux lignes, 3 dans ms Z (2 en deux mots, 1 en un mot)	"jusque"
li quiex (que), lequel laquele	3 occurrences : 2 en 1 mot, 1 en 2 mots	"lequel"
mileu	8 occurrences : 8 en 1 mot	"mileu"

mïenuit, mie nuit[8]	5 occurrences : 3 en 1 mot (quand pas d'article défini), 2 en 2 mots (avec article défini : 174a, 181c)	"mienuit"
parmi, par mi	63 occurrences : 20 en 1 mot, 43 en 2 mots	"parmi" si préposition et "par" "mi" si locution adverbiale
puisque/qu', puis que/qu'	84 occurrences (sens temporel ou causal): 8 en 1 mot, 74 en 2 mots, 2 sur deux lignes	"puis" "que"
quanque, quan que, quant que	27 occurrences : 6 en 1 mot (dont 5 avec abréviation de q), 21 en 2 mots	"quan" "que"
quelque/qu' …(que), quel que/qu'…(que), (+ (li) quiex que)	12 occurrences: 2 en 1 mot, 7 en 2 mots, 3 sur deux lignes (+ 1 en 3 mot : *cf. li quiex*)	"quelque"
toutevoies / totevoies, toute(s) voies / totes voies	22 occurrences : 14 en 1 mot, 6 en 2 mots, 2 sur 2 lignes	"toute" "voies"
L'adverbe-préfixe TRES : transcrit séparé devant les adjectifs et les adverbes, mais collé aux verbes : trespasser tressaillir trespassement trestuit tresbien / tres bien tresgrant / tres grant tresbon, tres fole tres devant / endroit	41 occurrences : 27 préfixe : 1 nom, 24 verbes en 1 mot (dont 23 trespasser, 1 trespassement, 1 tressaillir), 2 trestuit en un mot, 14 adverbe : 5 *tresbien* (3 en 1 mot) 5 *tresgrant* (3 en 1 mot) 1 *tresbon* (1 mot) 1 *tres fole* (2 mots : *si tres fole amor* : 215b) 2 avec préposition en 2 mots (*tres devant*, *tres endroit*)	"trespasser", "trespassement", "tressaillir", "trestuit", "tres" séparé dans les 14 cas d'adverbe
Les verbes préfixés en EN-/EM- :	***51 occurrences***	
emporter 17, enporter 13, em porter 1, en porter 3	34 occurrences : 30 en 1 mot (17 EMP attaché, 13 ENP attaché), 4 séparés	"emporter", "en" "porter"
enmena, enmeine/nt en mena, en meine/nt	20 occurrences : 4 en 1 mot, 16 en 2 mots	"enmener"

[8] Lorsque le mot est écrit tout attaché, nous plaçons un tréma sur le *-ï-* pour indiquer que le groupe *-ie-* forme deux syllabes, et non pas une diphtongue.

Les verbes préfixés en **entre- :**	***38 occurrences***	
s'entramoient	2 occurrences : 2 en 1 mot (209c, 218b)	"entramer"
s'entrebesent	1 occurrence : 1 en 1 mot (218b)	"entrebeser"
s'entrecomandent	2 occurrences : 2 en 1 mot (165d, 219b)	"entrecomander"
s'entrecomencierent	1 occurrence : 1 en 1 mot (211b)	"entrecomencier"
s'entreconurent, s'entre conurent	2 occurrences : 1 en 1 mot (207d), 1 en 2 mots (195a avec petit blanc)	"entreconoistre"
s'entredemandent	1 occurrence : 1 en 1 mot (224d)	"entredemander"
s'entredonent	1 occurrence : 1 en 1 mot (201c)	"entredoner"
s'entrefierent	2 occurrences : 1 en 1 mot (201c) 1 sur deux lignes (196b)	"entreferir"
entrefirent	3 occurrences : 3 en 1 mot (195a, 206c, 209c)	"entrefaire"
s'entrehurtent	1 occurrence : 1 en 1 mot (201c)	"entrehurter"
entre meslez, entre mellez	2 occurrences : 2 en 2 mots (avec petit blanc : 182b, 220d)	"entremesler"
s'en entremetoit entremetre entremeïst entremis entremetez	5 occurrences : 4 en 1 mot (167a, 170a, 179d, 194a) 1 sur deux lignes (205d)	"entremetre"
entr'encontre	1 occurrence : 1 en 1 mot (195b)	"entrencontrer"
entreportent	1 occurrence : 1 en 1 mot (201c)	"entreporter"
entrepris	3 occurrences : 3 en 1 mot (169a, 188a, 206c)	"entreprendre"
entreresgarderent	2 occurrences : 2 en 1 mot (163b, 206b)	"entreresgarder"
entresloignent	1 occurrence : 1 en 1 mot (201c)	"entresloignier"
s'entretasterent	1 occurrence : 1 en 1 mot (211b)	"entretaster"
entretrové entretrover	2 occurrences : 2 en 1 mot (207d, 218b)	"entretrover"
s'entrevirent, s'entreveïssent	5 occurrences : 4 en 1 mot (195a, 201b, 211b, 211b), 1 sur deux lignes (219c)	"entreveoir"

4.6. Corrections éditoriales

On a choisi de corriger le moins possible le manuscrit de base, de façon à accorder le maximum d'attention à la façon dont un lecteur de l'époque pouvait restituer un texte. Il reste cependant que le scribe a pu parfois mal comprendre ou mal copier : nous corrigeons dans ce cas, en signalant notre correction : le mot ou les mots qui ont été corrigés apparaissent en bleu, la forme fautive (et éventuellement la nature de la faute) est indiquée entre parenthèses, à la suite de la forme 'correcte' restituée. Sont en bleu et entre crochets les ajouts d'éditeur, destinés à restituer un ou plusieurs caractères, un mot ou un groupe de mots sans doute oublié par le scribe, et sans lequel le mot ou le passage n'aurait pas de sens.

Il reste certainement des cas où des lecteurs ou des spécialistes auraient préféré introduire une correction : nous indiquons dans une note ces passages difficiles.

Nos interventions (202 au total) sont de trois sortes : correction d'un oubli du copiste, correction d'une répétition erronée, correction d'une erreur de mot. Nous les analysons successivement ci-dessous.

Restitution d'un élément manquant

La moitié de nos interventions (102) concerne la restitution d'une lettre, de quelques lettres manquantes ou d'une syllabe manquante, ou, dans 25 cas, d'un mot ou de quelques mots oubliés.

En particulier, on a rajouté les consonnes finales manquantes dans des mots où habituellement le copiste les emploie, mais où exceptionnellement elles manquent, et où leur absence peut brouiller la compréhension ; il s'agit en général de consonnes finales qui ne se prononçaient plus à cette époque devant une consonne commençant le mot suivant, comme *-s* ou *-t* : *for* en *fors* (2 fois), *san* en *sanz* (une fois), *lor* en *lors* (une fois), *on* en *ont* (une fois), *fé* en *fet*, *gesi* en *gesir*, *plaisen* en *plaisent*, *quan* en *quant*, *gran* en *grant* (deux fois), *richemen* en *richement* (une fois), etc. : c'est le cas d'omission le plus fréquent, les autres concernant des formes comme *levr* pour *lever, pristent* pour *pristrent* (2 fois), *fiet* pour *fiert*, *fae* pour *face,* etc., pures erreurs de copie.

On a également corrigé, en ajoutant un *-n-* intérieur, les cas où la barre de nasalité avait été oubliée : *atendet* en *atendent, ausit* en *ausint* (une fois), *avos* en *avons*, *eheudeure* en *enheudeure, maitenue* en *maintenue, saite* en *sainte, tiennet* en *tiennent*, etc.

Dans trois cas où l'on a corrigé, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une enclise qui dans ce cas aurait dû être conservée : *quin* (corrigé en *qui ne*), *sin* (fol. 210c corrigé en *si ne*), et *iles* (196b corrigé en *il les*). Mais comme dans le reste des cas semblables, fort nombreux, il n'y a pas d'enclise, nous avons corrigé dans ces trois cas.

Dans 6 cas, c'est une syllabe entière qui manque : *longuent* au lieu de *longuement, mausement* au lieu de *mauvesement, despar* au lieu de *despartoit, escue* au lieu de *escuele*.

Dans une trentaine de cas enfin, c'est un mot ou un groupe de mots qui ont été omis sans aucun doute : leur absence rend le sens du passage obscur. Dans ces cas, nous avons corrigé en restituant la forme manquante, souvent évidente. En voici la liste complète :

Numéro du folio, colonne et ligne	Mot ajouté
164d, 1	de
165c, 26	fame
166c, 6	le

168b, 1	avec
170a, 4	veut
172c, 35	ceste costume
176b, 29	estre
176b, 31	vint a l'arbre
179c, 5	Dirai
182d, 27	lion
186a, 1	maniere
188b, 7	voit
189b, 5	avugles
192c, 13	qui
195b, 7	jorz
197c, 40	chaiere
198c, 11	fet
202a, 18	ne
204a, 24	Li oisiax senefie
206b, 25	dite
223a, 36	.v. anz
191b, 7	qui
191c, 33	il
191d, 38	en

Enfin, dans quatre cas, la partie manquante est plus conséquente. Dans deux cas, aux folios 160a et 160d, une partie du feuillet du début a été découpée (sans doute pour prélever une peinture initiale) ; le texte correspondant manque donc au tout début, et au verso dans la partie de la colonne correspondante. Dans le troisième cas, une partie de phrase a été oubliée (167b). Enfin, toute la fin du roman est manquante (feuillets perdus ? cahier perdu ?), après le folio 224d. Dans ces quatre cas, pour restituer les parties manquantes, nous avons eu recours à un manuscrit très proche de K, à savoir le manuscrit Z (BnF, nouv. acq. fr. 1119, folios 138 pour le début, et 191 pour la fin). Toutes ces restitutions sont annoncées, placées entre crochets et affichées en bleu. Ajoutons que le texte ainsi inséré du manuscrit Z est lui-même parfois corrompu, et nous avons dû le corriger ponctuellement.

Répétition erronée d'une lettre, d'une syllabe, d'un mot, d'un groupe de mots, d'une proposition

Ce type d'erreur est moins fréquent que les oublis : on a corrigé 64 cas de répétition superflue.

Parfois une lettre, un groupe de lettres ou une syllabe sont répétés: on corrige *(duremement, partirerent, saintefiefiee ; poignnent, compaignnie, ceinnne, desirrree,* etc.). Mais le plus souvent il s'agit de mots répétés : dans ce cas la forme surnuméraire est donnée entre parenthèses et surlignée en rouge. Il est un cas où, après hésitation, nous avons finalement décidé de ne pas conserver un double *que* (§ 63, 171b : « *Nos volons, fet la damoisele, que que vos mandez les chevaliers...* ») : ne pourrait-il cependant s'agir d'un *que* conjonction suivi d'un *que* marque de subjonctif en train d'apparaître, y compris en subordonnée ?

Erreurs de lecture et/ou de compréhension

Ce type de faute de copie est le moins fréquent : seulement 30 cas.

Le plus souvent il s'agit d'une confusion entre des lettres qui par leur tracé sont très proches : entre *f* et *s* « long » (*ſ*) (*ſivre* au lieu de *ſivre*, et inversement *ſanz* au lieu de *ſauz*) et entre *l* et *s* (*sen* au lieu de *len*) ; de telles erreurs sont la preuve que le scribe copiait sur un autre manuscrit. De même *-c* ou *-t* finaux peuvent se confondre, mais sont souvent distinguables : *donc / dont* ; *-cion* / *-tion.* On a tenté à chaque fois de les distinguer.

L'erreur vient deux fois d'une lettre rubriquée mal identifiée : *Oant* au lieu de *Quant, Qinsi* au lieu de *Einsi*.

Dans quelques cas enfin, il y a confusion entre des personnages (*Artus* et *Bademagus, Joseph* et *Josephé, Galaad* et *Perceval*).

Hapax conservés

Il y a quelques cas où, malgré le fait qu'elle ne se trouve qu'une fois, on a conservé la forme du manuscrit. Ainsi pour les formes hapax *je suis* (§ 38, fol. 166b), *precieux* (§ 95, fol. 177a), *require* (§ 74, fol. 172d : SP3), *siegie* (pour *'siege'* § 101, fol. 177d), *ullanan* (§ 124, fol. 181d : nom propre ou participe présent ?), *vallez* (§ 42, fol. 167a), et *volentier* (§ 131, fol. 183a). Au § 134 (fol.183c) on a conservé la leçon *fet li rois* : on attendrait *fet li preudons,* mais la leçon du manuscrit n'est pas impossible, s'agissant du statut du locuteur.

Mots non attestés par ailleurs

Nous avons conservé quelques lexèmes rares ou même non attestés ailleurs, et pour certains d'entre eux il y a quelque hésitation sur la forme : *essive* (165a), *esmener* (183c), *jorne* (171d), *frenzons* (197d), *Pente* (pour *Pentecoste*).

4.7. Corrections scribales

Comme on vient de le voir, les scribes commettent parfois des erreurs de copie. Mais assez souvent ils s'aperçoivent aussitôt de leur erreur, la signalent et la corrigent eux-mêmes. Trois sortes de pratiques permettent ce 'remords'.

D'une part, en plaçant un point sous une lettre ou un mot copiés en trop, le copiste signale qu'il ne faut pas prendre en compte cette lettre ou cette forme : ce sont les lettres ou mots 'exponctués'. L'éditeur ne les donne donc pas – mais nous les signalons dans l'édition fac-similaire.

D'autre part, quand le copiste a interverti deux mots et s'en aperçoit aussitôt, il place devant le mot mal placé un signe d'insertion qui est une sorte de guillemet anglais, un double trait haut, et il ajoute le même signe à l'endroit où la forme en question doit être restituée.

Enfin, lorsque le copiste a oublié un mot, ou une lettre, il peut les rajouter soit au-dessus de la ligne, soit en marge avec un signe d'insertion à leur place.

Dans tous ces cas d'auto-correction, l'édition courante ne retient que la forme corrigée.

4.8. Usage des majuscules

Pour nous comme au Moyen Âge, **la majuscule a deux valeurs** : soit elle marque que le mot ainsi introduit est un nom propre (de personne, de titre, de lieu, de fête), soit elle marque le début d'une phrase après un point ou en tout début de texte, ou en début d'un titre, ou un début de discours direct.

Pour les **noms propres** de lieux (*Kamaalot*), de fêtes religieuses (*Pentecoste, Pasque(s)*), de personnages (*Jhesucrist, Nostre Seigneur* ou *Nostre Sire(s), Galaad, Perceval,* etc.) le copiste emploie souvent la majuscule, mais pas systématiquement. Dans les quelques cas où il l'omet pour ces noms, on l'ajoute, de même que pour *Graal* qui prend lui aussi presque toujours une majuscule dans le manuscrit (sauf deux fois).

Il est quelques noms que le copiste écrit toujours ou souvent sans majuscule : c'est le cas de *lanc.* (toujours abrégé par ailleurs), *rois mehaigniez*, ou encore de *dieu* : nous avons systématiquement employé la majuscule dans ces cas. En revanche on n'utilise pas de majuscule pour *table reonde*, ni pour *siege perilleux*, ni pour *saint esperit*, le manuscrit n'employant jamais de majuscule dans ces cas.

Si parfois nous ajoutons une majuscule, en revanche nous n'en supprimons jamais : l'emploi des majuscules dans ce manuscrit a été respecté, même dans quelques rares cas où le manuscrit place une majuscule en début d'un nom commun (*les granz Galoz, ma Nascion, Paraboles*).

Pour **la majuscule signe de ponctuation**, nous suivons l'usage du copiste : le manuscrit K, comme on le verra, emploie comme signe de ponctuation essentiellement le point placé en milieu de ligne. Lorsque le copiste emploie une majuscule après ce point, nous le suivons, et nous considérons ce point comme l'équivalent de notre point, signe de ponctuation forte. En revanche, le point non suivi de majuscule marque une ponctuation moins forte, nous le transcrivons par une virgule (*cf.* ci-dessous).

Nous avons fait seulement deux exceptions à cette règle de fidélité. La première concerne les débuts de discours direct et les changements de locuteur, où nous avons systématiquement introduit des majuscules et des marques de ponctuation modernes (deux-points, guillemets, tirets). La seconde concerne les quelques cas où une incise du type *fet N* se trouve juste en fin de discours direct ; dans ce cas, nous employons systématiquement un point suivi de majuscule pour retourner au récit, même si le manuscrit ne le fait pas (huit cas : 162c, l.11 (*et lors*), 166c, l. 27 (*et il monte*), 168b, l.17 (*et il en ont*), 169d, l. 23 (*et il en est trop*), 174c :30 (*et lors*), 178a, l. 25 (*et lors*), 215a, l. 17 (*et il*), 223c, l. 9 (*et prent*)).

4.9. Ponctuation : des règles de 'transcription fidèle'

La ponctuation est une manière de structurer un texte, en le segmentant en unités sémantiques et/ou syntaxiques. Les signes de ponctuation utilisés par le copiste du manuscrit K sont au nombre de trois : le point (ou *punctus*), le point-virgule inversé (le *comma* ou *punctus elevatus*), et le point d'interrogation (ou *punctus interrogativus*).

Le **point,** placé en milieu de ligne, est la ponctuation habituelle du manuscrit K ; il se combine ou non avec une majuscule au début du mot suivant pour indiquer un degré plus ou moins fort de rupture. En conséquence, comme on vient de le dire, nous le transcrivons de deux façons différentes : s'il n'est pas suivi d'une majuscule, nous le transcrivons par une virgule ; s'il est suivi d'un mot commençant par une majuscule, nous le transcrivons par un point suivi de majuscule.

Il est un cas cependant où, bien que nous ayons suivi notre règle, on peut se demander s'il s'agit d'une ponctuation forte : la conjonction *ne* introduisant une phrase négative est souvent précédée d'un point et graphiée avec une majuscule : « . *Ne* » ; nous séparons donc cette phrase de la précédente par une ponctuation forte.

Signalons le seul cas où nous avons systématiquement ajouté des virgules alors que le copiste n'en emploie pas souvent : c'est autour des locutions 'inquit' (incises) du type : *fet il, dist mes sires Gauvains*, etc., insérées dans un discours direct.

Le manuscrit connaît le **point d'interrogation**, mais comme il l'utilise bien moins que nous ne le ferions, nous avons transcrit le point d'interrogation du manuscrit par un **double point d'interrogation** (?? : 72 cas), et par ailleurs quand il n'y en avait pas dans le manuscrit, nous en avons ajouté un à la fin des interrogatives directes, pour faciliter la lecture : donc un point d'interrogation simple est toujours un 'ajout' de notre part, un point d'interrogation double indique que le copiste en avait employé un.

Le manuscrit K, comme bien des manuscrits du 13e siècle, connaît en outre le ***comma*** *(punctus elevatus)*, un point-virgule inversé : il en offre plus de 200 occurrences. Ce signe est employé soit après l'exclamation « *Ha* » ou « *Hé* » en début de discours direct (68 cas, donc dans deux occurrences sur trois de ces mots), soit dans le récit, pour marquer l'existence d'une corrélation entre deux parties d'un énoncé (une quarantaine de cas au total), et, nous en avons fait l'hypothèse, pour indiquer une élévation de la voix entre ces deux segments. Dans les deux cas, après *Ha* ou *Hé* et en corrélation, on a transcrit ce signe par une sorte de point-virgule inversé : *Ha* **.‘** *sire…* ; *Et endementres qu'il parloient einsi* **.‘** *si entrerent laienz .iii. nonains* … (Sur l'interprétation de ce signe voir Marchello-Nizia 2007).

4.10. Structuration du texte par des lettres ornées et rubriquées petites et grandes

Au-delà des phrases, les écrits sont également structurés à un niveau macro-textuel. Dans notre texte, la structure du récit est marquée de façon hiérarchisée, à trois niveaux :

- en premier lieu, au tout début, par une peinture de près d'une demi-page qui a été découpée par un malfaiteur (correspondant à notre page de titre) et qui correspondait sans doute aux débuts des autres romans dans le manuscrit K ;
- en second lieu, le texte est scandé par 16 grandes lettres initiales très ornées, des lettrines alternativement bleues ou rouges, sur une hauteur de 6 lignes, qui correspondraient à des chapitres (nous les indiquons) ;
- enfin, des lettres colorées plus petites au nombre de 330, bleues ou rouges, sur 2 lignes, délimitent des parties correspondant à des paragraphes. Si l'on ajoute à ces subdivisions les 3 paragraphes que nous prenons du manuscrit Z qui nous a servi à compléter le texte amputé du manuscrit K, nous aboutissons aux 349 paragraphes qui scandent la *Queste,* et que nous avons numérotés pour faciliter la lecture et la référenciation.

Les 16 grandes lettrines rubriquées

Les 16 lettres rubriquées présentent une régularité frappante : dans 15 cas, il s'agit d'un O majuscule : 14 fois, *or* introduit une formule figée : *Or dit li contes que…*(le verbe est toujours au présent), 1 fois on a : *Or me dites.* Et une seule fois, il s'agir d'un U majuscule équivalant de *-v-* : *Voirs fu après la passion Jhesucrist* (fol. 192).

Voici la liste de ces 16 grandes majuscules :

1) Fol 166 (§ 37) : *Or dit li contes que…*
2) Fol 169 (§ 53) : *Or me dites…*
3) Fol 169v (§ 56) : *Or dit li contes que…*
4) Fol 171v (§ 67) : *Or dit li contes que…*
5) Fol 172v (§ 75) : *Or dit li contes que…*

6) Fol 176v (§ 94) : *Or dit li contes que…*
7) Fol 187v (§ 152) : *Or dit li contes que…*
8) Fol 192 (§ 174) : *Voirs fu aprés la passion…*
9) Fol 195 (§ 186) : *Or dit li contes que…*
10) Fol 198v (§ 196) : *Or dit li contes que…*
11) Fol 206v (§ 223) : *Or dit li contes que…*
12) Fol 210v (§ 246) : *Or dit li contes que…*
13) Fol 213v (§ 270) : *Or dit li contes que…*
14) Fol 218 (§ 298) : *Or dit li contes que…*
15) Fol 218v (§ 302) : *Or dit li contes que…*
16) Fol 222v (§ 329) : *Or dit li con tes que…*

Concernant la structuration du texte par les lettres rubriquées que nous avons traduites en paragraphes, il n'y a pas à notre connaissance deux manuscrits de la *Queste* qui présentent excatement le même nombre de paragraphes : le manuscrit K complété par le manuscrit Z offre 349 paragraphes, le manuscrit de Berkeley édité par F. Bogdanow en donne 333, et le manuscrit de Bonn édité par G. Gros 370.

4.11. Le Discours direct et les trois niveaux d'enchâssement de discours

Il est un signe en revanche que ne connaissaient pas les manuscrits, et que les éditeurs modernes introduisent systématiquement : il s'agit des **« guillemets »,** adoptés aux 16^{e}-17^{e} siècles par les imprimeurs, et qui facilitent le marquage du discours direct. Nous les faisons précéder comme c'est l'usage de deux-points au début, et d'un point à la fin, en utilisant le tiret en cas de changement de locuteur.

Dans quelques cas, un discours direct est enchâssé dans un discours direct (ainsi par exemple en 167c, 168d, 169a et 171c). : nous en indiquons les limites par des guillemets anglais :

> « …Et la voiz
> qui desoz la tombe issoit senefie la doulereuse parole
> qu'il distrent a Pilate le prevost : "Li sans de lui
> soit sor nos et sor noz enfanz." Et par cele parole furent
> il destruit aux et lor enfanz et quan qu'il avoient.
> Einsi poez vos veoir en ceste aventure la senefiance
> de la passion Jhesucrist,… » (fol 169a, l. 27-28)

Parfois même, on a un enchâssement de discours direct au troisième niveau, comme dans le passage suivant, où un religieux tient un long discours à Lancelot, au cours duquel il cite le récit que fait l'Evangile des noces, et dans ce récit se situe le discours des personnages de cet épisode ; pour différencier ces divers niveaux d'enchâssement, nous utilisons les guillemets français (« .. ») pour le discours direct de premier niveau, les guillemets anglais ("..") pour le second niveau (qui est une citation de l'écriture en fait), et le guillemet triple pour le troisième niveau d'enchâssement où il s'agit réellement d'une prise de parole :

> « Ausi est de cels qui en ceste queste sont entré ort
> et conchié des vices terriens qu' il ne savront tenir
> ne voies ne sentiers, ainz vont foloiant par les
> estranges terres. Si est avenue la semblance
> de l'evangile la ou ele dit : " Il fu jadis .i. preudons
> riches qui ot apareillié a fere noces et semonst
> ses amis et ses parenz et ses voisins. Quant les tables
> furent mises si envoia ses mesages a cels
> qu'il avoit semons, et lor manda qu'il venissent

car tout ert prest. Cil targierent et demorerent
tant qu' il ennoia au preudome. Et quant il vit
qu' i ne vendroient pas si dist a ses serjanz : “‘ Alez
de ci et cornez parmi les rues et parmi les chemins
et dites as povres et as riches et as estranges
et as privez qu' il viegnent mengier, car les
tables sont mises, et tout est prest . ”’ Cil firent le
comandement lor seignor, et en amenerent tant
avec aux que la meson fu pleine. ” ... » (fol 190b, l. 19-190c, l. 16)

De même en 167b, l. 27-168a, l. 33, le récit du Chevalier aux armes blanches à Galaad comporte également trois niveaux de discours : la réponse du Chevalier à Galaad, qui comporte un dialogue entre Ewalach et Joséphé, et dans sa prise de parole Joséphé cite des paroles qui devront être prononcées par Ewalach (167c, l. 17-20).

Enfin, pour les inscriptions gravées, qui sont des sortes de discours rapporté, et qui en général ne sont pas introduites par une ponctuation dans le manuscrit, on adopte deux-points suivi de guillemets anglais simples (‘…’) ; de même pour les citations de l’Evangile.

5. Versions ‘diplomatique’ et ‘fac-similaire’

Nous n’évoquerons dans cette section que les traits qui distinguent chacune de ces deux versions de la transcription du manuscrit de la version ‘courante’ présentée en détail dans la section précédente.

5.1. Transcription ‘diplomatique’

Cette version de la transcription représente le manuscrit d’une manière plus fidèle encore que la version courante. Les caractères restitués à la place des abréviations y sont signalés par les italiques ; dans un second temps, nous bannirons les signes diacritiques modernes (tels que l’accent aigu ou le tréma), ce qui permettra de conserver une certaine ambiguïté propre au système graphique du manuscrit. En même temps, pour faciliter la lecture, on interprète les séries de jambages et on ne tient pas compte des variations graphiques qui ne jouent pas le rôle de graphèmes distincts dans le système graphique.

Voici la liste de ses traits caractéristiques (nous suivons le même ordre de présentation que dans la section 4) :

- transcription des voyelles et des consonnes :
  - les séries de ‘jambages’ où aucune distinction graphique n’est perceptible entre les caractères *-i-, -n-, -m-* et *-u-* sont interprétées (*ıuıe* est transcrit *une* ou *mie*, puisque le contexte permet de lever toute ambiguïté) ;
  - les distinctions de variantes de caractères (*-s-* ‘long’ *vs. -s-* ‘rond’) sont supprimées, comme dans la version courante ;
  - pas de distinction ‘ramiste’ des lettres *-u-/-v-* et *-i-/-j-* : les lettres *-i-* et *-u-* sont utilisées comme dans le manuscrit, quelle que soit leur ‘valeur’ phonétique (consonne ou voyelle) ;
- signes diacritiques :
  - le seul signe introduit est le point sur le *-i-*, en revanche l’accent long qui apparait parfois sur ce caractère dans le manuscrit disparait ;
  - on n’utilise ni l’accent aigu sur le *e* tonique, ni le tréma dans les hiatus, ni la cédille sous le *c* ;

- abréviations :
  - les abréviations sont résolues, mais les caractères « restitués » sont signalés par les italiques ;
- délimitation des mots :
  - on applique les mêmes règles que dans la version courante ;
- corrections éditoriales :
  - les corrections éditoriales sont appliquées et les formes du manuscrit considérées comme erronées sont données entre parenthèse avec la mention *sic*, comme dans la version courante ;
  - les formes ajoutées à la place des lacunes du manuscrit sont placées entre crochets et colorées en bleu, comme dans la version courante ;
- corrections scribales :
  - ces corrections sont intégrées dans le texte, comme dans la version courante ;
- majuscules :
  - toutes les majuscules sont celles du manuscrit, aucune majuscule n'est utilisée dans les noms propres ou au début du discours direct si elle n'est pas présente dans le manuscrit ;
- ponctuation :
  - application des mêmes règles de transcription que dans la version 'courante' pour la ponctuation « syntaxique » (point et majuscule si dans le manuscrit il y a un point suivi d'une majuscule, virgule et minuscule si dans le manuscrit il y a un point suivi d'une minuscule, maintien du *comma*) ;
  - aucune ponctuation absente dans le manuscrit n'est introduite (pas de guillemets, ni de tirets dans le discours direct, pas de virgules avant et après les incises, pas de ponctuation forte au début ou à la fin du discours direct si elle ne provient pas du manuscrit) ;
  - le point d'interrogation est utilisé seulement s'il y en a un dans le manuscrit ;
- structuration du texte :
  - comme dans la version 'courante', la division en paragraphes est basée sur les initiales du manuscrit, les différentes versions sont par ailleurs alignées au niveau du paragraphe ;
- discours direct :
  - le discours direct est marqué par un surlignage bleuté, comme dans la version courante, mais aucune ponctuation absente du manuscrit n'est utilisée.

5.2. Transcription 'fac-similaire'

Cette version de la transcription se rapproche davantage encore du système graphique du manuscrit en conservant la distinction des variantes de caractères, les marques d'abréviations, la segmentation des mots originale et les signes de ponctuation médiévaux. Cette transcription peut être utile pour des recherches paléographiques et parfois linguistiques (étude des systèmes graphiques et de la ponctuation du Moyen Âge). Compte-tenu de son coût élevé et de son usage relativement limité, la transcription 'fac-similaire' a été réalisée uniquement pour les 2 premiers folios du manuscrit K (160rv et 161rv) et complétée par les passages correspondants du manuscrit Z (138rv) là où le manuscrit K présente des lacunes.

Voici la liste de ses traits caractéristiques :

- transcription des voyelles et des consonnes :
  - les séries de 'jambages' où aucune distinction graphique n'est perceptible entre les caractères *-i-, -n-, -m-* et *-u-* sont néanmoins interprétées (*ıuıe* est transcrit *une* ou *mie*, puisque le contexte permet de lever toute ambiguïté) ;
  - les variantes de caractères identifiables (allographes) sont maintenues (*-s-* 'long' *vs. -s-* 'rond'), la liste complète des 'caractères spéciaux' utilisés figure dans le *Manuel d'encodage BFM-Manuscrits*[9], l'installation d'une police de caractères compatible MUFI v. 3 (par exemple, Andron Scriptor Web) est nécessaire pour visualiser ces variantes de caractères ;
- signes diacritiques :
  - aucun signe diacritique absent du manuscrit n'est introduit dans la transcription 'fac-similaire' ;
  - notamment, on n'utilise pas le point sur le *-i-*, l'accent long qui apparait parfois sur ce caractère dans le manuscrit est représenté par un accent aigu (*-í-*) ;
- abréviations :
  - les marques d'abréviation sont reproduites de la manière la plus fidèle au manuscrit possible, la liste complète des marques d'abréviation médiévales utilisées dans la présente édition figure dans l'Annexe X, l'installation d'une police de caractères compatible MUFI v. 3 (par exemple, Andron Scriptor Web) est nécessaire pour visualiser ces caractères ;
- délimitation des mots :
  - la segmentation graphique du manuscrit est respectée : aucun espace blanc n'est ajouté ou retiré dans la transcription ;
  - dans certains cas, des mots sont séparés par un espace blanc visiblement plus petit que celui qui sépare des mots autour, ce 'petit blanc' n'est pas distingué d'un blanc 'normal' à l'heure actuelle ;
- corrections éditoriales :
  - la forme du manuscrit considérée comme erronée est surlignée en rose, aucune suggestion de correction n'apparait dans la version 'fac-similaire' ;
  - les formes ajoutées à la place des lacunes du manuscrit sont placées entre crochets et colorées en bleu, comme dans les versions courante et diplomatique, il s'agit d'une transcription 'fac-similaire' des formes correspondantes du manuscrit complémentaire (Z) ;
- corrections scribales :
  - ces corrections sont représentées à l'aide de marques proposées par F. Masai (1950) :
    - \ / : addition interlinéaire ;
    - / \ : addition sur la ligne ;
    - [ ] : (en rouge) suppression par n'importe quel procédé ;
    - [e / a] : (en rouge) substitution d'un *-e-* par un *-a-* ;
- majuscules :
  - toutes les majuscules sont celles du manuscrit, aucune majuscule n'est utilisée dans les noms propres ou au début du discours direct si elle n'est pas présente dans le manuscrit ;

[9] <http://ccfm.ens-lyon.fr/IMG/pdf/BFM-Mss_Encodage-XML.pdf>, p. 35-37

- ponctuation :
  - reproduction la plus fidèle possible des marques de ponctuation médiévales (le point, le *comma*, le point d'interrogation médiéval), l'installation d'une police de caractères compatible MUFI v. 3 (par exemple, Andron Scriptor Web) est nécessaire pour visualiser ces caractères ;
- structuration du texte :
  - les initiales du manuscrit sont représentées par des caractères majuscules de grande taille, de même couleur que dans le manuscrit ;
  - le discours direct est marqué par un surlignage bleuté, comme dans les versions courante et diplomatique, mais aucune ponctuation supplémentaire n'est introduite.

5.3. Tableau synthétique des trois versions de transcription

<table>
<tr><th>Type de données</th><th>Version courante</th><th>Version diplomatique</th><th>Version fac-similaire</th></tr>
<tr><td>Abréviations médiévales</td><td>résolution tacite</td><td>résolution avec la mise en italique des caractères ajoutés</td><td>reproduction de la marque d'abréviation</td></tr>
<tr><td>x final pouvant correspondre à us</td><td colspan="3">maintien de x</td></tr>
<tr><td>u/v ; i/j (voyelle/consonne)</td><td colspan="2">v, j = consonnes
u, i = voyelles</td><td>identique au manuscrit (pas de point suscrit)</td></tr>
<tr><td>Séries de jambages</td><td colspan="3">interprétation</td></tr>
<tr><td>Distinction ci/ti, ct/tt</td><td colspan="3">interprétation</td></tr>
<tr><td>Diacritiques modernes :
e/é/ë, c/ç</td><td>usage de diacritiques dans des cas précis</td><td>absence de totale diacritiques</td><td>absence de diacritiques modernes</td></tr>
<tr><td>Diacritiques médiévaux
í, ẏ</td><td colspan="2">suppression</td><td>maintien</td></tr>
<tr><td>Variantes calligraphiques :
s 'long' ; r 'rond' ; n et m finaux, etc.</td><td colspan="2">neutralisation</td><td>maintien</td></tr>
<tr><td>Ligatures</td><td colspan="2">séparation</td><td>maintien partiel</td></tr>
<tr><td>Grandes initiales (lettrines)</td><td colspan="2">un nouveau paragraphe à chaque lettrine, la taille et la couleur ne sont pas prises en compte</td><td>représentation de la taille et de la couleur de l'initiale</td></tr>
<tr><td>Ponctuation « syntaxique »</td><td colspan="2">- un point pour un point du manuscrit suivi d'une majuscule
- une virgule pour un point suivi d'une minuscule
- .´ pour un comma-</td><td>maintien des marques médiévales</td></tr>
</table>

Ponctuation du discours direct	- usage de guille-mets, de tirets et de ponctuation forte au début et à la fin du discours direct et de virgules autour des incises - ?? pour un point d'interrogation médiéval - ajout d'un point d'interrogation si nécessaire	- mêmes règles que pour la ponctuation « syntaxique », aucune ponctuation supplémentaire n'est introduite - ? pour un point d'interrogation médiéval	maintien des marques médiévales, aucune ponctuation supplémentaire
Segmentations particulières (agglutinations et déglutinations)	normalisation en général ; maintien dans les locutions en cours de figement		maintien total
Corrections scribales	texte corrigé	texte corrigé	maintien des marques de correction

6. Traduction, index des noms propres, glossaire

6.1. Traduction

La traduction que nous joignons au texte est pour l'instant hybride : les cent premiers paragraphes sont traduits de façon très littérale, en restant très près de chaque mot du texte. Pour la suite, la traduction est plus littéraire tout en restant très exacte.

6.2. Index des noms propres et glossaire

La présence de la traduction, et l'outil de requête joint à l'édition affichant facilement toutes les occurrences d'un mot donné dans le texte peuvent contribuer à bien identifier le sens des mots du texte.

Nous avons cependant pensé utile de joindre à l'édition, comme c'est de tradition, un Index complet des noms propres, ainsi qu'un Glossaire des mots qui nous ont paru peu transparents ou porteurs d'ambiguïté. Nous avons identifié chaque terme du glossaire par une étiquette morphologique, en précisant les diverses formes fléchies ou conjuguées parfois difficiles à identifier. En revanche, ni pour l'Index ni pour le Glossaire, nous n'avons donné la référence des occurrences des mots, car l'outil de requête offre cette fonctionnalité, en donnant en outre le nombre total d'occurrences de la forme et en affichant le contexte de chaque occurrence.

7. La langue du ou des copiste(s)

7.1. Traits dialectaux

Cette copie comporte relativement peu de traits dialectaux. On notera cependant quelques traits de la région du nord (*cf.* Pope p. 489, § xvii) : la forme *aux* pour le pronom personnel régime de troisième personne au pluriel, les formes *çaus / çax* pour le démonstratif pluriel de la série CIL, ainsi que la forme *solaux / solauz* (une fois *soleux*).

7.2. Déclinaison

Les désinences : formes et usages

Dans ce manuscrit de la fin du 13^{e} siècle, copie d'un texte composé au début du même siècle, la déclinaison des noms communs est généralement assez bien opérée. Mais pour les noms propres l'usage est moins régulier : certains noms fréquents et qui pourraient se décliner ne le font pas ; et d'autres se déclinent de façon un peu irrégulière, utilisant parfois les formes de CS comme régime (c'est rare), ou bien plus souvent la forme de CR comme sujet ; il n'est qu'un petit nombre de noms propres qui se déclinent suivant le modèle grammatical strict : pas plus d'une dizaine. C'est ainsi que *Artus*, *Galaad* et *Perceval* sont invariables dans le manuscrit K quand ils sont écrits en clair.

Et comme on l'a vu plus haut (§ 4.4), les marques désinentielles de déclinaison qui correspondaient à des origines et à des prononciations différentes tendent à se confondre : *-x/-z/-s* de désinence alternent assez souvent pour les mêmes mots.

Le cas de **sire** *apostrophe* **/ sires** *sujet*

Un usage singulier des marques de déclinaison est à souligner : à propos d'un mot particulier, *sire* au singulier, le copiste (l'auteur ?) opère une distinction entre la fonction d'apostrophe, et dans ce cas il écrit *sire,* et les fonctions de sujet et d'attribut du sujet, pour lesquelles il ajoute le *-s* désinentiel typique de la première déclinaison : *sires*. Nous avons évoqué ce cas à propos de la résolution des abréviations (*cf.* 4.4). Le manuscrit présente ainsi quatre formes en clair : *sire, sires, seignor, seignors.* On trouve donc dans ce texte systématiquement graphié en clair *sire* en fonction d'apostrophe, seul ou dans un syntagme (dont les éléments prennent parfois un *–s* désinentiel) : *« Sire, Sire chevaliers, Biax / Biaux / Biau sire, Biax sire Diex, Mes sire Lancelot,…*», etc ; et comme on l'a vu plus haut, on a donc transcrit l'abréviation de *.S./.s.* en fonction d'apostrophe *Sire*. On pourrait considérer cette forme de CS sans *-s* comme un marqueur démarcatif, puisqu'elle se trouve plus de 200 fois en initiale de discours direct. Seules exceptions à cette règle : on trouve 5 fois en apostrophe *Biau seignor,* à divers endroits du manuscrit ; et à la fin de cette copie du texte, on trouve deux fois la forme *sires* en fonction d'apostrophe (220a : « *Biax doux sires je ne sai.. »,* 221c : *« Ha ! mes sires lanc.* »). Partout ailleurs dans le roman, le(s) copiste(s) de K réserve(nt) la forme avec *–s* final aux fonctions de sujet ou d'attribut du sujet.

Le nom **ante > tante**

Dans ce manuscrit alternent dans le même passage : *s'ante / s'antain* (178d) avec la forme moderne *sa tante* (179a).

Les noms propres à déclinaison 'régulière'

Parmi les noms d'agent, il en est qui observent bien l'alternance entre CS et CR : *Caïns* / *Cayns* comme sujet, *Caïn / Caÿm* comme régime ; de même *Diex* / *Dex* / *Damediex* et *Dieu* / *Deu* / *Damedieu*, *Agarans* / *Agaran*, *Amanz / Amant, li rois Bans* / *le roi Ban, Priadans / Priadan, Salemons / Salemon, Tholomers / Tholomer*.

Le nom du Graal (109 occurrences) fonctionne comme un nom propre, car dans le manuscrit K il commence presque toujours par une majuscule (sauf deux fois). Il est très soigneusement décliné : *Graalx* (4), *Graaux* (4), *Graax* (9), *graax* (1) comme sujet ou attribut du sujet, *Graal* (91) ou *graal* (1) comme régime ; il apparaît souvent dans le syntagme *li sainz Graaux / le saint Graal*.

Les noms propres irrégulièrement déclinés

D'autres noms propres, qui se déclinent également, révèlent en revanche un usage irrégulier des deux formes, la forme régime étant souvent employée en fonction de sujet, et celle du cas-sujet se trouvant, bien plus rarement, en fonction de régime : c'est le cas des noms propres *Abel, Boort, Calogreant, Hestor, Josephé, Lyon / Lyonel, Meliant, Mordrain* et *Nascien.* En effet, on a bien les deux formes *Abiax / Abel,* mais si *Abiax* (2 fois) est toujours sujet, *Abel* (18 fois au total) est également souvent sujet (10 fois) ; il s'agit du même copiste, du même passage ; il semble que cela soit lié à la nature sémantique du verbe : *Abiax* est sujet-agent de verbes d'action, *Abel* est sujet-patient de verbes au passif, ou de *recevoir.* D'autres noms sont peu ou 'mal' déclinés, ainsi de *Boorz / Boort* : la forme *Boorz* (24) est généralement sujet, sauf une fois (198c : *et retorne a mon seignor Boorz de Gaunes*) ; la forme *Boort* est, elle, soit régime soit sujet ; et une fois nous avons la graphie *Bohes* (fol 163a : sujet). *Nasciens / Nascien* connait une petite hésitation car si dans la majorité des cas la déclinaison correspond aux fonctions, on a parfois la forme avec *-s* pour le régime (1 fois) et la forme sans *–s* comme sujet (3 fois). *Calogrenanz* (1 fois) est sujet, mais *Calogrenant* (8 fois) l'est souvent aussi. De même *Lyoniaux* et *Lyons* sont sujet, mais parfois *Lion* et *Lyon* le sont aussi. Le nom d'Hector (34 occurrences) se décline parfois, mais la forme au CS *Hestors* (4 fois) peut être régime (196a *et dist a Hestors*), et la forme de CR *Hestor* (30 fois) est souvent sujet. De même pour *Mordrains / Mordrain*, la forme avec *-s* pouvant se trouver en fonction de régime. De même enfin pour *Meliant*. Et *Josephés* est employé une fois en fonction de génitif (192a) et deux fois en fonction d'objet direct (224a et 224a).

Certains noms, employés une seule fois, révèlent eux aussi que l'usage de la déclinaison est fluctuant : on peut avoir comme sujet soit un CS (*Argustes, Celidoines, Elays, Helains li Blans, Helyes, Hernolx, Janaans, Moyses*), soit un CR (*Absalon, Claudin, Enoc, Sanson Fortin, Parlan, Vaspasien*) ; mais comme régime on a toujours une forme de CR (*Girflet, Josué, Lambar*, *Libran*, *Linor, Pellehen*, *Pilate, Urien*, etc.).

Même pour certains pronoms on trouve des cas de disparate : deux pronoms indéfinis sujets coordonnés sont l'un au CR et l'autre au CS : *les uns...et li autre* (§ 180,193b).

7.3. Nominalisation d'infinitifs

Ce manuscrit de la *Queste* présente une douzaine de cas d'infinitifs, prépositionnels ou non, substantivés ; en voici quelques cas :

1) 165c : *com del monter*
2) 166d : *au chaoir qu'il fist*
3) 175b : *et li promet la vie pardurable por regehir, et enfer por le celer.*

4) 191a : *travailliez del geuner et dou veillier*
5) 201b : *fors dou prendre*
6) 207c : *Lors sont assis au mengier*
7) 210d : *li porters dou rainsel*
8) 214d : *Del rendre est il noient*
9) 220c : *et a l'ovrir que ele fist*
10) 224a : *au lever qu'il fist*

Dans certains cas, la focalisation sur la circonstance du procès précédent est soulignée par la reprise de l'infinitif par le verbe vicaire *faire* :

Et a l'ovrir que ele fist… (220d),
et au lever qu'il fist… (224a),
au chaoir qu'il fist… (166d)

Dans quelques cas, l'infinitif substantivé conserve son complément d'objet nominal :

fors dou prendre voz armes (201b)
li porters dou rainsel (210d),

7.4. Quelques traits de la morphologie du verbe en cours de changement

Quelques formes de ce manuscrit sont à noter, car, bien que rares, elles préfigurent les changements à venir : les formes analogiques *je suis* (une seule fois : 166b), *nous venismes* (une fois : 166b).

En revanche le réfléchi aux formes composées se construit encore sans le pronom : *Lors sont assis au mengier* (207c : 'ils se sont assis..').

7.5. La forme si / s'i

La forme *si* est dans notre texte toujours adverbe, et n'est jamais introductrice d'une hypothétique ou d'une interrogative indirecte. Dans le manuscrit K, seule la forme *se* est employée dans ces derniers cas, et devant voyelle elle peut s'élider en *s'*. Les seuls cas qui auraient pu sembler des contre-exemples sont : *Et il monte maintenant, et li frere de laienz li baillierent .i. escuier por fere li compaingnie qui raportera arriere l'escu s'i le covient a fere* (fol 166c) ; et : *car s'i i baast il n'i dormist james por la terre qui trop ert dure* (193a). Ce *si* est en fait le résultat de *se il* suivi de *le* ou du pronom adverbial *i* : 's'il convient de le faire, pour le cas où il conviendrait de rapporter l'écu'.

7.6. Morpho-syntaxe des pronoms personnels, relatifs, interrogatifs

Pour les pronoms personnels sujets, on soulignera leur possibilité d'être autonomes : *il li conte coment il troi compaignon de la queste estoient laienz embatuz* (215a) ; « *Et je je revendrai* » (202d) ; nous n'avons pas considéré cet emploi d'un pronom répété comme une 'faute' car le manuscrit en offre un autre cas : *mes me secorrez moi* (186a).

Par ailleurs, la 6e personne du féminin peut être *il* au lieu de *eles* (161b).

Pour les pronoms personnels régimes, quelques constructions sont à noter. Tout d'abord, comme il est courant dès l'ancien français, le pronom personnel *lui* peut être employé pour le réfléchi *soi* après préposition : *devant lui* (181b). Ce manuscrit offre plusieurs cas de pronom régime enclitique après infinitif : *de prïer la* (185d), *por tenir le parmi les flans* (167a), *et il tent la main por prendre la* (186a), *por prendre en la venjance*

(166d), *Et lors vet avant por trere la* (209a), *se il ja porroit giter la de cel sens* (212c), *metre i main* (161c), *il li dona congié d'aller s'en* (170d). On a quelques cas, tout à fait réguliers, de pronoms régimes clitiques auprès du verbe avant le sujet : *Voulez le vos rescorre ?* (205d), *sont en il compaignon* ? (164a).

Pour les pronoms relatifs, on trouve plusieurs fois, en fonction de régime, la forme *qui* quand le référent est un animé humain : *cil qui Nostre Sires i avoit esleu* (177d), *qui aventure amena* (180c), *et cil s'estent qui angoisse de mort destraint* (205c). Inversement, *que* peut être sujet non-humain : *ce que t'estoit avenu* (184a). On a parfois des séquences en relatives complexes : *cest home qui je cuidoie que fu morz* (189a), *.i. preudom qu'il cuidoit bien qu'il fust prestres* (203d), « *Et se ce est cil que je croi que soit* » (164c).

L'interrogation directe sur l'objet direct est parfois introduite par la formule récente *que est ce que…* : *que est ce que vos dites ?* (163d, 171b), *Que est ce que tu as fet* ? (212a).

7.7. La négation

Nous signalerons ici simplement un cas (hapax ? oubli de *ne* ? un début d'évolution en cours ?) où le manuscrit offre un cas de *pas* négatif pleinement pour la négation : *Mes Galaad qui tint l'espee as estranges renges fiert destre et senestre, et ocist quan qu'il ateinst. Si qu'il n'est hons qui le veïst qui cuidast pas qu'il fust hons terriens, mes aucuns monstres.* (216c).

8. Etiquettes morpho-syntaxiques

Nous avons utilisé pour étiqueter tous les mots du texte les catégories définies dans le jeu d'étiquettes morpho-syntaxiques qui a été élaboré au cours des cinq dernières années par S. Prévost, C. Guillot, S. Heiden et A. Lavrentiev :
<http://bfm.ens-lyon.fr/article.php3?id_article=176>

Jeu d'étiquettes CATTEX 2009

Étiquette	***Catégorie***
ABR	ABRÉVIATION
ADJcar	ADJECTIF cardinal
ADJind	ADJECTIF indéfini
ADJord	ADJECTIF ordinal
ADJpos	ADJECTIF possessif
ADJqua	ADJECTIF qualificatif
ADVgen	ADVERBE (général)
ADVgen.PROper	contraction ADVERBE + PRONOM personnel
ADVint	ADVERBE interrogatif
ADVneg	ADVERBE de négation
ADVneg.PROper	contraction ADVERBE de négation + PRONOM personnel
ADVsub	ADVERBE subordonnant
CONcoo	CONJONCTION de coordination
CONsub	CONJONCTION de subordination
DETcar	DÉTERMINANT cardinal
DETcom	DÉTERMINANT défini composé
DETdef	DÉTERMINANT féfini
DETdem	DÉTERMINANT démonstratif
DETind	DÉTERMINANT indéfini
DETint	DÉTERMINANT interrogatif

DETndf	DÉTERMINANT non défini
DETpos	DÉTERMINANT possessif
DETrel	DÉTERMINANT relatif
ETR	MOT ÉTRANGER
INJ	INTERJECTION
NOMcom	NOM commun
NOMpro	NOM propre
PONfbl	PONCTUATION faible
PONfrt	PONCTUATION forte
PONpdr	PONCTUATION parenthèse droite
PONpga	PONCTUATION parenthèse gauche
PONpxx	PONCTUATION parenthèse (gauche ou droite)
PRE	PRÉPOSITION
PRE.DETdef	contraction PRÉPOSITION + DÉTERMINANT défini
PRE.DETrel	contraction PRÉPOSITION + DÉTERMINANT relatif
PRE.PROper	contraction PRÉPOSITION + PRONOM personnel
PROadv	PRONOM adverbial
PROcar	PRONOM cardinal
PROdem	PRONOM démonstratif
PROimp	PRONOM impersonnel
PROind	PRONOM indéfini
PROint	PRONOM interrogatif
PROord	PRONOM ordinal
PROper	PRONOM personnel
PROper.PROper	contraction PRONOM personnel + PRONOM personnel
PROpos	PRONOM possessif
PROrel	PRONOM relatif
RED	REDONDANT
RES	RÉSIDU
VERcjg	VERBE conjugué
VERinf	VERBE infinitif
VERppa	VERBE participe présent
VERppe	VERBE participe passé

9. Bibliographie

NB – Une bibliographie complète concernant la Queste del saint Graal *serait considérable. Dans un premier temps, nous ne donnons que les références des ouvrages ou études auxquels nous nous référons explicitement. Pour une bibliographie plus complète, nous renvoyons aux 20 pages de la Bibliographie donnée par F. Bogdanow dans son édition de la* Queste del saint Graal (2006) *désignée ci-dessous. L'édition qui vient d'être publiée par Gérard Gros sous la co-direction de Ph. Walter pour la Collection La Pléiade (Paris, Gallimard, 2009) est également une source de références précieuses.*

Editions antérieures et reproductions de manuscrits de la Queste del saint Graal (dans l'ordre chronologique)

La Queste del Saint Graal, ed. F. J. Furnivall, 1864. London.

The Vulgate Version of the Arthurian Romances, edited from manuscripts in the British Museum, ed. H. O. Sommer, 1907-1916. Washington (6 vol.)

La Queste del Saint Graal, *roman du XIII^e^ siècle, édité par* Albert Pauphilet, 1923. Paris, Champion (CFMA 33 : réimprimé plusieurs fois).

Roques M., 1923. Compte rendu de cette édition. *Romania*, 49, 195.

La grant Queste del Saint Graal. La grande Ricerca del Santo Graal. Versione inedita della fine del XIII secolo del ms. Udine, Biblioteca Arcivescovile, 177. R. Vattori & al., sous la direction de G. D'Aronco. 1990. Tricesimo, Udine. (Reproduction photographique, édition et traduction en italien).

La Version Post-Vulgate de sa Queste del saint Graal et de la Mort Artu, éd. F. Bogdanow, 1991-2001. Paris, SATF (4 vol.).

Lancelot du Lac et la quête du Graal, par M.-Th. Gousset et M. Pastoureau, 2003. Paris, BnF. (Reproduction d'un ms. lombard richement enluminé).

La Quête du Saint-Graal, roman en prose du XIII^e^ siècle. Texte établi et présenté par Fanni Bogdanow, *traduction par* Anne Berrie, 2006. Paris, Librairie générale française (Livre de poche. Lettres gothiques).

Le Livre du Graal, t. III. Edition préparée par Daniel Poirion, publiée sous la direction de Philippe Walter, 2009. Paris, Gallimard, Collection de la Pléiade, vol. III. [L'édition et la traduction de *La Quête du saint Graal* par Gérard Gros, d'après le ms de Bonn, se trouvent aux pp. 807-1177 et la Notice, également de G. Gros, aux pp. 1554-1640].

La queste del Saint Graal (The Quest of the Holy Grail) from the Old French Lancelot *of Yale 229 with essays, glossaries and notes to the text*, éd. E. M. Willingham en collaboration avec W. Blue, S. L. Hahn, V. Greene, J. E. McRae, L. Tarte Ramey & N. Dulin-Mallory, 2012. Turnhout, Brepols.

Etudes sur les procédures d'édition, d'annotation, sur la tradition manuscrite, sur la langue

Bogdanow F., 1977. « Deux manuscrits arthuriens et leur importance pour l'histoire textuelle de la *Queste del Saint Graal* ». *Romania*, 98, 145-167 et 289-305.

Bogdanow F., 1993. « La tradition manuscrite de la *Queste del saint Graal,* versions Vulgate et post-Vulgate en Italie ». In D. Buschinger & W.Spiewok éds. *Die Kulturallen Beziehungen zwischen Italien und den anderen Ländern Europas im Mittelalter.* Greifswald, Reineke-Verlag, 25-45.

Bogdanow F., 1996. « A little known Codex, Bancroft ms. 73 and its place in the manuscript tradition of the Vulgate *Queste del saint Graal". Arthuriana 6/1,* 1-21.

Burnard L. & Bauman S., 2007. *P5 : Guidelines for electronic text encoding and interchange*, < http://www.tei-c.org/Guidelines/P5/>.

Ecole nationale des chartes, sous la direction de Vielliard F., Guyotjeannin O., 2005. *Conseils pour l'édition des textes médiévaux* : Fascicule I : *Conseils généraux*.

Ecole nationale des chartes, sous la direction de : Bourgain P., Vielliard F., 2002. *Conseils pour l'édition des textes médiévaux* : Fascicule III : *Textes littéraires*.

Heiden S., Guillot C., Bertrand L. & Lavrentiev A., 2010. *Manuel d'encodage XML-TEI des textes de la Base de Français Médiéval*, v. 4.0., 2010, <http://bfm.ens-lyon.fr/IMG/pdf/Manuel_Encodage_TEI.pdf>.

Marchello-Nizia Ch., 2007. **«** Le comma dans un manuscrit du 13e s. : grammaticalisation d'un marqueur de corrélation, ou marquage d'une intonation montante ? **»,** In O. Bertrand, S. Prévost, M. Charolles, J. François, C. Schnedecker éds. *Discours, diachronie, stylistique du français, Etudes en hommage à Bernard Combettes*. Berne : Peter Lang, pp. 293-305.

Marchello-Nizia Ch., 2011. « De *moult fort* à *tres fort* : le processus de changement des marqueurs d'intensité en français comme type d'évolution », In Dessi Schmid, S., Detges, U., Gévaudan, P., Mihatsch, W. & Waltereit, R., éds. *Rahmen des Sprechens. Beiträge zu Valenztheorie, Varietätenlinguistik, Kreolistik, Kognitiver und Historischer Semantik. Peter Koch zum 60. Geburtstag.* Narr Verlag, pp. 191-212.

Pauphilet A., 1921. *Etudes sur la Queste del saint Graal attribuée à Gautier Map*. Paris, Champion (rééd. Genève, Slatkine, 1980 et 1996, « Reprints »).

Plouzeau M., 2004. Notice sur l'édition par Albert Pauphilet de la *Queste del Saint Graal* (Paris, Champion) et sur le texte numérisé correspondant de la base Textes de Français Ancien (TFA). (Texte aimablement communiqué par l'auteure).

Woledge Br., 1954. *Bibliographie des romans et nouvelles en prose française antérieurs à 1500*, Genève-Lille, Droz.

Woledge Br., 1975. *Supplément* 1954-1973, Genève, Droz (Publications romanes et françaises, 130).